

*Déclaration finale de la première édition du Forum International des Jeunes Parlementaires Socialistes et Sociaux-démocrates*

Nous, jeunes leaders politiques socialistes et sociaux-démocrates, sommes déterminés à agir pour un avenir plus prometteur

Page 5



*El Hassan Lachguar nommé coordinateur du Réseau des jeunes parlementaires politiques socialistes et sociaux-démocrates*

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9935

Jeudi 1<sup>er</sup> Juin 2023

## Politiques publiques inclusives, égalité des genres, développement durable...

*Autant de sujets pour clore en toute beauté le Forum International initié par l'USFP*



Pages 3-4-5

# S.M le Roi inaugure la CMC de Rabat-Salé-Kénitra

*Un établissement de formation professionnelle de nouvelle génération au service de l'excellence et de l'innovation*

## Actualité



**S**a Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, mardi à la ville de Tamesna, à l'inauguration de la Cité des Métiers et des Compétences (CMC) de la région de Rabat-Salé-Kénitra, un établissement de formation professionnelle de nouvelle génération au service de l'excellence et de l'innovation.

Faisant partie d'un programme global qui prévoit la réalisation de 12 CMC au niveau des différentes régions du Royaume pour un investissement prévisionnel global de 4,4 milliards de dirhams, la CMC de Rabat-Salé-Kénitra traduit l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain au secteur de la formation professionnelle, en tant que levier stratégique de compétitivité économique et voie prometteuse pour l'insertion professionnelle de la jeunesse.

Elle a été réalisée par l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) en exécution des Hautes orientations Royales, et conformément à la nouvelle feuille de route relative au développement de la formation professionnelle qui établit de nouveaux critères matériels, pédagogiques et de gouvernance, garantissant une formation de qualité et une certaine convergence entre les formations dispensées et les besoins réels du marché du travail.

Pour qu'elle puisse remplir pleinement sa mission, la Cité des Métiers et des Compétences de Rabat-Salé-Kénitra est dotée d'espaces pédagogiques et de vie, garantissant à la fois le développement des compétences techniques et transversales, ainsi que l'épanouissement des stagiaires.

En fait, la CMC abrite 6 pôles sectoriels dédiés à l'acquisition des compétences métiers, avec 6 plateformes d'application intégrées pour une formation immersive axée sur le "learning by doing", en permettant des mises en situation complexes, proches de la réalité de l'entreprise, tout au long du processus d'apprentissage.

Il en est ainsi du pôle "Industrie" conçu en usine pédagogique qui offre l'avantage de permettre la cohabitation d'une dizaine de spécialités différentes relevant des métiers QHSE, des Génies industriel, électrique et mécanique, ainsi que des métiers de l'automobile.

Ce pôle est également doté d'une mini-chaine de fabrication de bornes de recharge pour les véhicules électriques, une plateforme d'application à taille réelle dont la gestion de la production et de la maintenance est assurée par des équipes pluridisciplinaires de stagiaires relevant des différentes spécialités du pôle.

La Cité des Métiers et des Compétences abrite aussi un pôle "Tourisme & Hôtellerie", doté d'un hôtel et d'un restaurant pédagogiques pour une préparation adaptée aux conditions réelles d'exercice du métier, un pôle "Agriculture" avec une ferme pédagogique, un pôle "Gestion & Commerce" comprenant une entreprise virtuelle de simulation, un pôle "Services à la Personne et à la Communauté" avec une crèche et un appartement pédagogiques, ainsi qu'un pôle "Digital et Intelligence Artificielle".

La CMC comporte aussi des structures communes, notamment un Centre de langues et Soft Skills, un Centre

d'orientation professionnelle, une Chaîne d'innovation (Coworking, FabLab, Digital Factory et Incubateur), un studio des MOOCs permettant de soutenir l'inclusion du Digital Learning via la production de contenus numériques pour la formation, une Médiathèque et un Centre de conférences.

Pour ce qui est des espaces de vie, la nouvelle Cité dispose d'une Maison de stagiaires d'une capacité de 700 lits et couverts, d'une cafétéria, d'un foyer, de plusieurs espaces de rencontres et terrains de sport (football, volleyball, handball et basketball).

Edifiée sur un terrain de 10 Ha, la CMC de Rabat-Salé-Kénitra vient enrichir et renforcer davantage le dispositif de formation de l'OFPPPT dans la région grâce à une capacité d'accueil annuelle de 3.560 places pédagogiques, qui sera portée à 4.560 dès l'année prochaine grâce aux deux antennes rattachées à la Cité, à savoir l'Institut de formation dans les métiers de la santé de Rabat (en cours de réalisation et offrant 560 places pédagogiques/an) et l'Institut de formation dans les métiers de l'Agro-industrie de Kénitra (projet réalisé avec une capacité de 440 stagiaires/an).

L'offre de formation dispensée par la Cité des Métiers et des Compétences de Rabat-Salé-Kénitra concerne ainsi 8 secteurs métiers, dont 4 nouveaux, choisis en tenant compte des spécificités du tissu économique régional. Elle se déclinera en 105 filières de formation, dont 80 filières nouvellement créées et 25 filières restructurées et actualisées. Il s'agit d'une offre diversifiée, tournée vers les nouveaux métiers. Les principales familles de

métiers retenues concernent les secteurs du Digital et Intelligence Artificielle (22 filières), de la Santé (15 filières), de l'Agriculture (14 filières), du Tourisme & Hôtellerie (13 filières), de Gestion & Commerce (13 filières), de l'Industrie (11 filières), de l'Agroalimentaire (11 filières) et des Services à la personne et à la communauté (6 filières).

En plus des formations diplômantes ouvertes sur les niveaux Technicien spécialisé, Technicien et Qualification, la carte de formation de la CMC de Rabat-Salé-Kénitra offrira également des formations qualifiantes, de courtes durées, qui permettront l'acquisition ou l'approfondissement de compétences spécifiques et l'obtention d'un certificat de formation.

Les stagiaires de la CMC bénéficieront également d'un système de passerelles favorisant de meilleures perspectives d'évolution et d'insertion des jeunes.

Fruit d'un partenariat entre l'OFPPPT, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social et le Conseil régional de Rabat-Salé-Kénitra, ce projet a nécessité un investissement estimé à 380 MDH. Ce budget ne couvre pas le coût des deux Instituts spécialisés dans les métiers de la Santé et de l'Agro-Industrie rattachés à la nouvelle Cité.

La CMC de Rabat-Salé-Kénitra est la 4<sup>ème</sup> Cité des métiers et des compétences à ouvrir ses portes pour accueillir les jeunes en formation, après celles de Souss-Massa, de l'Oriental et de Laâyoune-Sakia-El Hamra qui ont démarré la formation entre octobre et novembre 2022.





# Abdelhamid Jmahri : *La constitutionnalisation de la tolérance au Maroc, un choix en phase avec la modernité*



"La constitutionnalisation de la tolérance au Maroc traduit un acquis civilisationnel séculaire et un choix conscient en phase avec la modernité", a affirmé, mardi à Marrakech, l'écrivain-journaliste Abdelhamid Jmahri.

Intervenant lors de la sixième session du premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, tenu du 29 au 31 courant sous le thème "Pour des sociétés plus tolérantes : combattre la haine et l'extrémisme", M. Jmahri a souligné que le Maroc a adopté, sans équivoque, le discours de tolérance et de respect de la différence.

Il a expliqué cette position par le modèle marocain de religiosité et l'existence de la Commanderie des croyants comme institution centrale, faisant savoir que "la Commanderie des croyants au Maroc est le garant de la liberté de culte et le principal acteur du rapprochement entre les différentes composantes de la société marocaine".

Le Maroc a préservé la mosaïque et la diversité sociale, culturelle, linguistique et ethnique et a pu, grâce au rôle de la Commanderie des croyants et à la convergence des forces démocratiques, faire progresser les questions des droits de l'Homme en général et des droits des femmes en particulier,

a ajouté M. Jmahri également expert en dialogue interculturel.

Il a appelé, à cet égard, les peuples et les sociétés à la sauvegarde de leur pluralisme, diversité et histoire de co-existence et à ne pas ouvrir la voie à des aspects d'extrémisme et d'exclusion.

La vice-présidente de l'Internationale socialiste, Hana Jalloul Muro, a indiqué, quant à elle, que l'extrémisme et la migration sont interdépendants dans la mesure où de nombreux discours de haine s'adressent principalement aux immigrés, appelant à œuvrer, à cet égard, pour renforcer le discours de tolérance et accentuer les efforts visant à combattre la violence

et l'extrémisme sous toutes ses formes pour promouvoir des sociétés inclusives.

Il est également important de miser sur le multiculturalisme dans les sociétés comme facteur important pour parvenir à l'intégration, a-t-elle soutenu, mettant en avant la nécessité de combattre les stéréotypes et les préjugés en lançant des initiatives efficaces, notamment au niveau des réseaux sociaux.

Les immigrés sont les plus vulnérables aux manifestations de violence et d'extrémisme au sein des sociétés, a-t-elle poursuivi, appelant à prendre davantage de mesures et de procédures au niveau des lois et de la légis-

lation et autres pour faire face à l'intolérance et au discours de haine.

Le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, organisé par le Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants, en partenariat avec la Jeunesse itihadie et le Réseau "MENA-Latina", sous le thème "Contribution des jeunes parlementaires à la promotion de politiques publiques progressistes et équitables", vise à encourager les jeunes parlementaires à se concerter et analyser les questions d'actualité et proposer des solutions novatrices et efficaces, en faisant valoir leurs aptitudes à utiliser les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour mobiliser et sensibiliser d'autres acteurs à des causes importantes, notamment celles liées à la justice sociale, l'environnement et l'égalité des sexes.

Les sessions de cet événement, sanctionnées par l'adoption d'un rapport général et de recommandations, portent sur plusieurs questions, à savoir "Paix et sécurité dans le monde : nouveaux défis géopolitiques", "Inégalités, pauvreté et gestion des ressources : vers une protection sociale plus juste", "Progrès ou durabilité, comment concilier les deux", "Migration globale : les enjeux du Nord et du Sud", "Approches et mécanismes des Nations unies pour la protection et la promotion des droits de l'Homme", "Pour des sociétés plus tolérantes : combattre la haine et l'extrémisme", "Des politiques publiques plus inclusives : l'égalité femmes-hommes pour un développement inclusif" et "Sensibilisation et mobilisation pour des politiques publiques inclusives de jeunesse".

## Des parlementaires d'Amérique latine saluent l'engagement du Maroc en faveur des droits de l'Homme

Des députés parlementaires d'Amérique latine ont salué l'engagement du Maroc en faveur de la promotion des droits de l'Homme et les progrès réalisés par le Royaume en la matière.

Dans des déclarations à la MAP en marge de leur participation au premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, tenu à Marrakech du 29 au 31 courant, les députés d'Amérique latine ont salué l'intérêt particulier porté à la promotion des questions relatives aux droits de l'Homme au Maroc, ainsi que les efforts consentis pour la consolidation

de la dynamique de développement économique que connaît le Royaume.

A cet égard, la députée mexicaine Carla Ayala a fait part de la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience marocaine dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme, louant les expériences politiques, économiques et sociales distinguées accumulées par le Royaume et son rôle prépondérant sur la scène internationale.

Soulignant l'importance de cette manifestation internationale qui "représente une opportunité d'écouter différents points de vue et d'apprendre et de bénéficier des diverses expériences

des pays participants", Mme Ayala a indiqué que ce genre d'activité est de nature à renforcer les relations bilatérales entre le Maroc et le Mexique, "qui peuvent être consolidées davantage par l'organisation de tels forums dans les deux pays et l'intensification de la coopération diplomatique".

De son côté, le président de la jeunesse du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au Mexique, Carlos Mancilla, a souligné que le Maroc a fait de grands progrès en matière de défense des droits de l'Homme, notant que l'organisation de telles manifestations internationales dénote un engagement fort de la

part du Royaume pour défendre des causes justes, notamment celles relatives à la jeunesse.

Après avoir mis en avant l'importance que la jeunesse latino-américaine accorde au renforcement des liens d'amitié et de communication avec tous les pays, en particulier ceux représentés au forum, M. Mancilla a insisté sur la nécessité de l'établissement d'un partenariat solide et d'une force commune entre les jeunes afin de raffermir la coopération et servir les peuples et les sociétés.

La députée chilienne Danisa Astudillo Peirettia a relevé, quant à elle, l'importance de développer les relations entre son pays et

le Maroc à tous les niveaux dans le cadre du développement économique important qu'a connu le Maroc ces dernières années, notamment dans les domaines agricole et touristique, formant le souhait de voir se renforcer la coopération bilatérale en la matière.

Ce forum tenu au Royaume est une expérience très riche permettant l'échange d'expériences et de visions afin d'élaborer des stratégies et des accords de coopération et d'unifier la vision socialiste progressiste à même de relever divers défis, au service du développement et de la prospérité des peuples, a-t-elle fait savoir.



# Politiques publiques inclusives, égalité des genres, développement durable...

*Autant de sujets pour clore en toute beauté le Forum International initié par l'USFP*



**D**ans quelle mesure les politiques publiques inclusives permettent-elles de favoriser les transformations durables, environnementales, sociales et intergénérationnelles? Quel impact peuvent avoir les politiques publiques inclusives et égalitaires sur l'accélération de l'atteinte des Objectifs de développement durable?

Comment la créativité communautaire et la digitalisation peuvent-elles favoriser la construction d'un élan de solidarité entre les nations basé sur l'égalité et la justice sociale? Comment peut-on évaluer les progrès réalisés en termes de développement humain et de promotion des droits des femmes dans le monde, et quelles sont les mesures à mettre en place pour construire un modèle de développement durable, inclusif et égalitaire? Comment tirer profit des transformations démographiques et sociétales et en faire un levier en matière de création de richesses et d'accélération de la croissance au cours des prochaines années entre les pays? C'est à ces questions et à tant d'autres que le panel : «Politiques publiques inclusives : l'égalité entre les sexes pour le développement global», a tenté d'apporter des réponses, et ce lors de la journée de clôture du premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

## **L'égalité ne doit pas être qu'une simple revendication**

Dans son intervention, Hanane Rihab, secrétaire nationale de l'Organisation des femmes itihadiyes (OFI), a affirmé que l'égalité des genres ne doit pas être considérée comme une simple revendication d'un droit que nous devons nous efforcer d'atteindre, mais plutôt comme la base fondamentale d'un monde avancé qui assure confort et vie décente à toutes les composantes de la société, tout en précisant qu'il n'y a pas de progrès sans égalité, et même si la prospérité économique est atteinte, elle sera

trompeuse tant qu'une grande partie de la société, représentée par les femmes, en sera privée.

A ce propos, elle a rappelé les rapports sur le développement humain publiés par le Programme des Nations unies pour le développement, qui ont observé que les pays classés au sommet de la pyramide sont ceux qui ont atteint et accumulé un résultat avancé au niveau de l'égalité des sexes.

Pour la secrétaire nationale de l'OFI, il ne faut pas nier que «des conditions des femmes dans le monde ont relativement évolué au niveau de l'éducation, de l'emploi, de la santé, et surtout de la santé reproductive, mais ces avancées connaissent de grandes disparités entre les pays du Nord et ceux du Sud. Les femmes en Europe et en Amérique du Nord se livrent à des batailles pour améliorer leur représentation politique, affiner les textes relatifs aux lois du travail, et combattre les stéréotypes liés à l'image des femmes dans les médias et dans diverses publicités».

Et d'ajouter : «Les femmes dans les pays africains et asiatiques vivent dans des situations tragiques (mariage précoce, travaux forcés, exploitation, conflits armés et guerres civiles...)».

Hanane Rihab a précisé que ce sombre tableau ne doit pas être l'objet d'uniquement de déclarations de dénonciation ou d'expressions de regret, mais il exige de nous des formes de solidarité internationale qui doivent être développées pour être plus efficaces tout en rappelant que le mur de l'apartheid à Pretoria ne serait pas tombé sans la solidarité internationale.

Selon elle, «des élites et les militants socialistes et sociaux-démocrates ont la responsabilité de soutenir les luttes des femmes pour la libération, l'égalité et l'équité de par le monde, puisque l'oppression des femmes ne se limite pas aux seules géographies africaines, asiatiques ou moyen-orientales, mais elle existe dans les pays européens et nord-américains, en particulier parmi les immigrants, les expatriés et les minorités.

S'agissant de la situation au Maroc, l'interlocutrice a fait savoir que «des progrès ont été constatés au niveau des droits et libertés» tout en mettant en avant le rôle et la place de Sa Majesté le Roi qui a mis ses attributions constitutionnelles et son statut spirituel au service de la dynamique féministe moderniste et démocratique. « Nous sommes de ce fait à l'aise de confirmer que Sa Majesté le Roi mène une révolution tranquille dans notre région, que ce soit au Moyen-Orient ou en Afrique du Nord afin de donner plus d'élan à une dynamique sociétale menant vers l'émancipation en rupture avec l'héritage historique reposant sur des hiérarchies perpétuant la domination masculine dans les systèmes sociétaux», a-t-elle affirmé. Et de poursuivre : «Par conséquent, nous considérons la monarchie marocaine non seulement comme un allié objectif dans la bataille pour l'instauration de l'égalité globale, mais aussi comme chef de file de ce projet».

Elle a également rappelé le rôle du colonialisme dans la consolidation du conservatisme et de l'immobilisme car, souligne-t-elle, «malgré toutes ses prétentions de porter un message de modernisation, il a au contraire soutenu tous les systèmes de tradition et de conservatisme parce que cela servait ses intérêts». Pour elle, il suffit de revenir sur «le nombre de femmes qui ont bénéficié d'une éducation moderne pendant la période coloniale, et de le comparer avec celui réalisé lors des premières années de l'indépendance, pour se rendre compte que la construction d'une société de modernité et de progrès n'a commencé qu'avec la fin du protectorat».

Pour la militante usfpiste, «il n'y a pas de développement sans une égalité globale, et sans cela, toute prospérité économique est une forme illusoire d'un développement qui ne garantit pas la durabilité». Elle a également estimé que «les formes d'oppression qui entravent l'égalité sont multiples et empreintes de spécificités locales». A ce propos, elle a déclaré que la solidarité des femmes du monde et de tous les démocrates est

nécessaire, mais sans tutelle ou recours à quelconque illusion de supériorité.

## **Fossé entre les deux sexes**

De son côté, Joana Lima, députée portugaise, a indiqué que «bien que le droit fondamental des femmes et des hommes à participer à la vie politique soit reconnu de longue date aux niveaux international et national, dans la pratique il existe toujours un fossé entre les deux sexes, notamment dans l'exercice du pouvoir et la prise de décisions, comme en attestent plusieurs rapports des Nations unies».

Dans ce sens, la députée a affirmé que «des intérêts et préoccupations des femmes ne sont, de ce fait, pas pris en considération lors de la prise de décisions, et celles-ci ne peuvent pas influer sur les décisions clés qui sont prises dans les domaines social, économique et politique et touchant la société toute entière».

Une situation due, précise-t-elle, en grande partie à un manque d'engagement des responsables politiques en faveur de la promotion de l'égalité entre les sexes et de la participation des femmes à la vie politique.

## **Nécessité de changement des mentalités**

De son côté, Nisreen Amr, chercheuse libyenne, a levé le voile sur la situation des femmes dans son pays en indiquant que ces dernières endurent plusieurs difficultés pour accéder à leurs droits et libertés. A ce propos, elle a rappelé une récente étude indiquant que seulement 17% des femmes ont accès au marché du travail et que 16% ont accès au Parlement en tant que députées. La situation est identique au niveau de l'accès à l'éducation, la santé, la justice, entre autres.

Pour faire face à cette situation, l'intervenante a recommandé la mise en place de mesures encourageant la scolarisation des femmes et la révision des manuels scolaires. Elle a égale-



ment sollicité des mesures pour réduire les écarts des salaires entre femmes et hommes ainsi que des procédés pour lutter contre la discrimination contre les femmes dans les lieux de travail. Elle a enfin souligné la nécessité de mettre en place des stratégies de communication et de sensibilisation pour combattre les idées reçues et les stéréotypes.

### Jeunes et inclusion

La question de l'inclusion a été également débattue au niveau du dernier panel sous le thème : « Sensibilisation et mobilisation pour des politiques publiques inclusives de jeunesse » et dont la modération a été assurée par El Hassan Lachgar qui a noté que malgré le fait que la catégorie des jeunes représente un pourcentage important dans la composition démographique de la plupart des sociétés, et malgré les efforts internationaux qui ont été faits et les programmes qui ont été mis en place au profit des jeunes, ce groupe rencontre encore diverses difficultés sur le chemin de son intégration : dans la vie publique, dans l'accès au marché du travail, ainsi que dans l'accès aux services de base.

En effet, en termes de représentation et de participation politique active, les jeunes constituent encore le groupe qui souffre le plus de la marginalisation et de l'exclusion. Il est confronté à de nombreux défis liés à la recherche d'opportunités d'emploi décent, à une éducation de qualité, aux soins de santé, etc. L'échec des politiques et programmes visant à réhabiliter la situation des jeunes est principalement dû au fait qu'il s'agit de politiques qui manquent d'une vision intégrée et d'une perception globale des priorités et des préoccupations actuelles et futures des jeunes, et qu'il s'agit de politiques qui sont menées à partir de perspectives sectorielles sans l'existence de mécanisme de coordination, d'intégration et d'harmonie entre elles. En outre, elles sont généralement élaborées unilatéralement sans implication des jeunes et sans consultation de tous les acteurs et parties prenantes.

### Des politiques bottom-up

Fadi Wakili Asraoui, secrétaire général de la Jeunesse itihadie, s'est arrêté longuement sur l'expérience de la Chabiba itihadia dans les batailles menées pour l'inclusion des jeunes. A ce propos, il a rappelé les luttes menées pour l'éducation, le vote et la représentativité des jeunes ainsi que celle contre l'extrémisme et toutes les formes de violence et de haine. Selon lui, la Chabiba a toujours milité pour une société socialiste basée sur l'égalité, la dignité et sur l'universalité des droits de l'Homme.

Pour le secrétaire général de la Jeunesse itihadie, il est nécessaire de mettre en place des politiques intégrantes et non des politiques dispersées et fragmentées entre les secteurs, qui ont montré leurs limites, et d'œuvrer à l'élaboration de politiques nationales de jeunesse en concertation avec les jeunes définissant les obligations des Etats envers la jeunesse et intégrant les objectifs et les interventions de tous les acteurs concernés. « Nous ne voulons pas des politiques concoctées dans les ministères et sans participation des concernés. Autrement dit, nous ne voulons plus des politiques top-down mais plutôt des politiques bottom-up impliquant les jeunes dans l'élaboration de plans stratégiques visant à répondre aux exigences des jeunes, en abordant le problème de leur marginalisation et en mettant l'accent sur leurs attentes », a-t-il souligné.

De son côté, l'élu itihadie Youssef Ouhadouch a insisté sur l'importance des politiques intégrantes d'autant qu'on a des expériences réussies des jeunes dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'innovation, entre autres. Pour lui, les partis politiques sont appelés à plus d'ouverture envers cette catégorie d'individus et à engager davantage de dialogue. Mieux, il estime que tout le monde est concerné par l'inclusion des jeunes. A ce propos, il a noté l'importance d'une gestion décentralisée de la formation et du réseautage.

Marrakech - Hassan Bentaleb



## Déclaration finale de la première édition du Forum International des Jeunes Parlementaires Socialistes et Sociaux-démocrates

**N**ous, jeunes leaders politiques socialistes et sociaux-démocrates, réunis lors du Forum international des jeunes parlementaires, partageons une vision commune pour un monde meilleur, plus juste et plus durable. Nous sommes conscients des défis qui nous attendent et nous sommes déterminés à agir pour un avenir plus prometteur.

Nous défendons l'importance de l'État social pour garantir la justice sociale et réduire les inégalités. Nous appelons à des politiques publiques équitables et inclusives qui offrent des opportunités pour tous, qui protègent les plus vulnérables et qui assurent un filet de sécurité sociale solide. Nous rejetons les politiques qui accentuent les écarts de richesse et nous nous engageons à promouvoir une répartition plus équitable des ressources.

Nous reconnaissons l'urgence climatique et l'importance cruciale de la durabilité environnementale. Il est de notre responsabilité de mettre en place des politiques volontaristes et disruptives pour préserver notre planète et garantir un avenir viable pour les générations futures. Nous appelons les leaders du monde à prendre des mesures audacieuses, à transcender les intérêts à court terme et à s'engager pleinement dans la transition vers une économie verte et durable.

Nous croyons fermement aux droits humains et aux libertés individuelles en tant que fondements inaliénables de toute société juste et équitable. Nous défendons l'égalité des chances, l'accès à l'éducation, à la santé et à la justice pour tous, sans aucune discrimination. Nous rejetons toute forme de discrimination et d'injustice sociale, et nous nous engageons à promouvoir activement l'inclusion et la diversité.

Nous, les jeunes socialistes et sociaux-démocrates, sommes profondément alarmés par les crimes israéliens perpétrés contre le peuple palestinien, qui ont augmenté avec l'avènement du gouvernement d'extrême droite qui pratique la violence et la discrimination raciale. Nous appelons la communauté internationale à assurer la protection du peuple palestinien et à poursuivre les responsables. Nous déclarons notre plein soutien à la solution à deux États convenue au niveau international et appelons à la réalisation des droits des Palestiniens tels que stipulés dans les pactes et les normes internationales, à commencer par l'indépendance de l'État de Palestine avec Jérusalem comme capitale. Nous affirmons notre soutien à la déclaration de la campagne « Soutenir le discours palestinien / pour la Palestine », et nous appelons nos partis et Parlements à s'engager à soutenir cette campagne.

Nous insistons, au regard des multiples conflits en cours à travers le monde, sur l'importance du respect de la souveraineté des Etats et de l'intégrité de leurs territoires, tout en favorisant la coopération internationale et le dialogue pour résoudre les différends et promouvoir la paix durable.

Nous considérons l'égalité entre les hommes et les femmes comme un impératif moral et une condition préalable à un progrès véritable. Nous encourageons la participation et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de la société, y compris la politique, l'économie et la prise de décision. Nous nous opposons fermement aux violences faites aux femmes et nous nous engageons à promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux.

Nous condamnons fermement la culture de la haine, l'extrémisme et le fanatisme religieux qui menacent la paix et la cohésion sociale. Nous sommes déterminés à promouvoir la tolérance, le respect mutuel et le dialogue interculturel. Nous encourageons la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme, la radicalisation et la propagation de l'idéologie extrémiste.

Nous condamnons fermement l'instrumentalisation des enfants et des adolescents dans les guerres et les conflits armés. Ces jeunes sont les victimes les plus vulnérables de ces situations violentes, mais au lieu de les protéger, certains groupes armés les forcent à combattre ou les utilisent comme boucliers humains. Cela constitue une violation flagrante des droits de l'enfant et un crime contre l'humanité.

Nous sommes conscients des limites et des défis auxquels sont confrontées les organisations internationales chargées de maintenir la paix mondiale, comme les Nations unies. Nous appelons à une rénovation et à une revitalisation de ces organisations, afin de renforcer leur efficacité et leur capacité à relever les défis actuels.

En conclusion, nous sommes conscients des défis qui nous attendent. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités et à agir de manière concertée pour construire un monde meilleur. Nous déclarons la création de notre réseau de jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates ici à Marrakech, pour plaider en faveur de politiques publiques, justes, durables et inclusives, et nous décidons de nommer le Groupe socialiste-Opinion Itihadie à la Chambre des représentants du Maroc en la personne de notre camarade, El Hassan Lachgar, comme coordinateur de notre réseau.

\*Déclaration de Marrakech\*  
Fait à [Marrakech], le [31 mai 2023]

Séminaire régional du C24 de l'ONU

# Le Sénégal et Sainte-Lucie réaffirment leur appui au plan d'autonomie



Le Sénégal a réaffirmé, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU, son soutien au plan d'autonomie qui demeure le "cadre approprié" pour résoudre le différend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant lors du Séminaire régional du C24 pour le Pacifique, qui s'est tenu à Bali du 24 au 26 mai, le représentant du Sénégal a souligné que l'initiative d'autonomie, présentée par le Maroc en 2007, est conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui la qualifient de sérieuse et crédible.

Le diplomate a salué, dans ce cadre, les efforts de relance du processus politique entrepris par l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, se traduisant par des visites auprès des parties prenantes en janvier, juillet et septembre 2022, ainsi que par les consultations bilatérales informelles, tenues en mars dernier, à New York avec ces parties.

Il a également réitéré le soutien de son pays à une solution politique définitive, juste, durable et mutuellement acceptable par le biais d'un processus mené sous les auspices exclusifs de l'ONU, sur la base des résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 2007, exhortant toutes les parties à poursuivre, selon le même format, la dynamique constructive insufflée par les deux tables rondes de Genève, en faisant preuve de réalisme et d'esprit de compromis, pour assurer l'aboutissement du processus politique engagé par les Nations Unies.

Il a, de même, salué les avancées "notables" accomplies par le Maroc dans son Sahara, notamment en matière de promotion des droits de l'homme et de démocratie, ainsi que les efforts "considérables" déployés en faveur du développement économique et social de la région tout en assurant l'autonomisation de son peuple.

"Ces efforts ont fini de convaincre de la volonté du Royaume du Maroc de résoudre définitivement ce différend", a-t-il indiqué,

notant qu'en appui à cette politique, le Sénégal a inauguré, le 5 avril 2021, son Consulat général à Dakhla.

Le représentant du Sénégal a relevé que 28 gouvernements de pays africains, arabes, d'Amérique Latine et d'Asie ont déjà ouvert dans le Sahara marocain des consulats, dans le but de contribuer au renforcement des opportunités économiques et sociales dans la région.

Il s'est également réjoui de la participation des représentants du Sahara marocain élus lors des élections marocaines du 08 septembre 2021 aux importantes rencontres et discussions que sont les tables rondes de Genève, les sessions du C24 et les séminaires régionaux de ce comité onusien, ajoutant qu'il s'agit d'un "signal positif" qui conforte le Sénégal dans son optimisme quant à une issue heureuse de ce conflit régional.

Par ailleurs, le diplomate sénégalais a indiqué que son pays insiste sur l'importance du respect du cessez-le-feu de 1991 pour la stabilité de la région, saluant dans ce sens la coopération continue du Maroc avec la MINURSO ainsi que son respect du cessez-le-feu.

Sainte-Lucie a réitéré également, devant les membres du Comité des 24, son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

"Nous soutenons l'initiative marocaine d'autonomie, qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité dans ses résolutions successives depuis 2007", a souligné le représentant de Sainte-Lucie. Il a relevé que cette initiative, qui représente une solution de compromis à ce différend régional, est en droite ligne du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Le diplomate a, en outre, réaffirmé le soutien de son pays au processus des tables rondes qui ont eu lieu à Genève avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du "polisario", en émettant le souhait que des progrès soient accomplis à travers ce processus politique.

Exprimant le soutien de son pays aux efforts du Secrétaire général de l'ONU visant à faciliter le processus politique en cours, ainsi que de son Envoyé personnel pour le Sahara, Staffan de Mistura, le diplomate saint-lucien a réitéré l'appui de son pays à une solution politique "juste et mutuellement acceptable" à la question du Sahara marocain, et ce à travers le dialogue entre toutes les parties et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité y compris la résolution 2654.

Le représentant de Sainte-Lucie a, dans ce sens, mis en avant l'engagement du Maroc à résoudre ce différend régional, ainsi que les réalisations du Royaume en matière de droits de l'homme, lesquelles ont été saluées par les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2654.

## La Zambie réitère son "soutien indéfectible" à l'intégrité territoriale du Royaume



La République de Zambie a réitéré, mardi, son "soutien indéfectible" à l'intégrité territoriale du Royaume et à l'initiative marocaine d'autonomie comme "seule solution crédible et réaliste" pour la résolution du différend artificiel autour du Sahara.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'entretiens entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Zambie, Stanley Kasongo Kakubo, la Zambie a réitéré son "soutien indéfectible à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc".

M. Kakubo a également "réaffirmé le soutien de la Zambie à l'initiative marocaine d'autonomie présentée par le Royaume du Maroc en 2007, qui est la seule solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend artificiel", rapporte le communiqué conjoint.

La Zambie a aussi "salué les efforts des Nations Unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend sur le Sahara marocain", ajoute la même source.

De même, poursuit-on, les deux ministres se sont félicités de "l'évolution positive" des relations entre les deux pays frères au cours des dernières années, comme en témoigne l'ouverture de l'ambassade de Zambie à Rabat et de son consulat général à Laâyoune en octobre 2020.



## Interpellation de deux individus pour leur implication présumée dans la vente de produits alcoolisés ayant entraîné la mort de sept personnes

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Meknès ont interpellé mardi deux individus, âgés de 67 et 17 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de possession et de vente de produits alcoolisés nuisibles à la santé, dont la consommation a entraîné la mort de sept personnes.

Les services de police de Meknès avaient ouvert une enquête judiciaire suite au décès de sept individus et l'empoisonnement d'un huitième, après avoir

consommé un produit alcoolisé qu'ils auraient acheté dans une épicerie, apprenant de source sécuritaire.

Les recherches et investigations menées dans le cadre de cette affaire se sont soldées par l'interpellation du suspect et de son assistant mineur, soupçonné d'avoir participé à la commercialisation de ces produits, précise la même source, notant que les perquisitions ont permis la saisie d'une dizaine de bouteilles vides en plastique qui contenaient de l'alcool dés-

infectant qui a entraîné la mort des victimes.

Le mis en cause majeur a été placé en garde à vue, alors que le mineur a été placé sous surveillance, à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et établir le lien entre les décès enregistrés et les produits consommés, qui sont soumis actuellement à l'expertise scientifique, conclut la même source.



## Le projet de loi portant création de la Commission provisoire de gestion des affaires de la presse et de l'édition discuté en commission à la Chambre des représentants



en vue de parvenir à un compromis.

Car, pour eux, ce projet de loi est "anticonstitutionnel et illégal", d'autant plus qu'il n'existe pas de vide législatif nécessitant la création d'une commission provisoire, estimant, en revanche, qu'il s'agit de prendre en ligne de compte la représentativité de toutes les parties au sein de cette commission, outre la nécessité de disposer d'une période de temps supplémentaire pour améliorer le texte et rechercher des solutions adaptées aux problèmes posés au niveau du Conseil national de la presse.

Ils pensent aussi que la mise en place d'un cadre juridique propice à la constitution des entreprises de presse favorisera certainement une information crédible et un rôle agissant des médias dans la société, déplorant "l'inexistence d'une politique gouvernementale efficace dans le domaine de la presse".

Certains députés des groupes et d'un groupement de l'opposition ont plaidé pour un accompagnement par le secteur de l'audiovisuel des grands changements internationaux dans le domaine médiatique à travers une nouvelle vision et aussi la consolidation du rôle de la presse et de l'édition.

Le Conseil de gouvernement a adopté le 13 avril dernier le projet de loi n°15.23 portant création d'une commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition. Ce texte de loi intervient suite à l'impossibilité d'organiser des élections au sein du Conseil national de la presse en dépit d'une prolongation exceptionnelle de son mandat en vertu du décret-loi n°22-770 du 6 octobre instituant des dispositions particulières relatives au CNP, approuvé par la loi n°53-22, en application du Dahir n°1-23-18 (10 février 2023).

La création de cette commission est pour le gouvernement une alternative en vue de remédier à la situation d'illégalité des décisions que le CNP sera appelé à prendre. Son mandat a été fixé à deux ans à compter de la date de nomination de ses membres, à moins que de nouveaux membres ne soient élus durant cette période.

La Commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants a tenu mardi une réunion consacrée à la discussion du projet de loi n°15-23 portant création de la Commission provisoire de gestion des affaires de la presse et de l'édition.

Dans son intervention, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a d'emblée souligné qu'il existe un consensus sur la nécessité d'une réforme globale du secteur médiatique, conformément à l'article 28 de la Constitution qui incite notamment les autorités publiques à procéder à l'organisation du secteur de la presse de manière indépendante et sur des bases démocratiques et à appuyer une réglementation juridique et déontologique.

Il a aussi noté que ce texte de loi prévoit "la constitution d'une commission composée de professionnels de la presse et chargée de

présenter des propositions au Parlement en vue de leur discussion. En somme, une procédure juridique qui respecte toutes les opinions", rappelant que le gouvernement avait organisé des rencontres avec les composantes du secteur de la presse et de l'édition dans le but de s'accorder sur la définition d'une vision commune.

Il a noté, à ce propos, que le gouvernement est responsable de la continuité des missions du Conseil national de la presse (CNP) à travers un projet de loi conforme à la Constitution, relevant qu'"il n'existe pas pour l'heure des résultats d'élections donnant à une organisation un avantage sur le plan de la représentativité tant pour les journalistes que pour les éditeurs".

"Face à cette problématique, nous avons décidé de nous appuyer sur le concept institutionnel, ce qui signifie que le bureau actuel du CNP dispose d'une légitimité qui lui permet de poursuivre son activité quotidienne", a-t-il affirmé, avant d'ajouter qu'il s'agit aujourd'hui

d'avoir une vision globale au sujet du secteur de la presse et de l'édition.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que son département planche actuellement sur les moyens de résoudre des problématiques liées aux subventions accordées aux professionnels de la presse et de l'édition, outre des initiatives en faveur d'une gestion rationnelle du secteur de la presse.

De leur côté, les députés de la majorité ont salué ce projet de loi qui vise, selon eux, à combler le vide juridique concernant l'activité du Conseil national de la presse, dans la perspective d'une réelle réforme du secteur de la presse et de l'édition à même de lui permettre de contribuer de manière agissante à la défense des causes nationales.

Ils ont également relevé que ce projet de loi intervient après l'impossibilité d'élire de nouveaux membres du CNP, estimant qu'il contribuera à remettre de l'ordre dans le secteur et à tourner la page des problématiques posées, et ainsi

favoriser la renaissance d'un secteur fort et d'un Conseil national de la presse capable d'assurer les rôles qui lui ont été assignés lors de sa création.

Tout en assurant que ce projet de loi contribuera certainement à résoudre de manière définitive les problèmes posés dans le secteur, tout particulièrement la situation problématique du Conseil national de la Presse, les députés de la majorité ont fait remarquer que le temps de vie de la Commission provisoire chargée de la gestion des affaires de la presse et de l'édition est une occasion pour procéder à une révision globale de la réglementation régissant ledit conseil, outre l'opportunité d'améliorer son activité en s'inspirant des expériences et des bonnes pratiques au niveau international.

Pour les députés de l'opposition, "ce projet de loi ne résoudra pas la situation problématique du Conseil national de la presse", préconisant de mener des consultations élargies avec les professionnels

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

PAROXY- SME		OISEAU ROYAL	SECousse TELLURI- QUE	FLANCHE		HOMME À EFFACER	LETTRES DE BOB DIL	EN TRANSE		ÉVALUAI
CLAN						PORTEURS DE CHARGE				IMPRES- SIONNE
MOLLE DANS LES MICHES				SACCAGE						
BOUCLIER						QUARTIER DE CAEN	PARTIRAI	GRECQUE INVERSÉE		
PLANTE HERBACÉE	MORCEAU DE VALSE NOUVEAU			ENLÈVE	4 <sup>e</sup> CALIFE NÉON			POSSESSIF		
							GIFLE	EN CATIMINI RISSOLÉ		
ROND		ÉLIMA				GAGE				
			SAISON ARTICLE		PARTIE DE L'ARTÈRE	VOYELLES			APPROUVE	LARGUER
CARRÉ- MENT	EN TÊTE BASSINE			COPAIN BRUIT DE CHOQ			AMAS NATURE MORTE			
						COCAÏNE GROUPIE				
ENZYME		FIN DE VERBE			SYMBOLE DU RADIUM	TERME D'AMITIÉ		LETTRES DE ROMÉ SODIUM		
			ARACHNI- DE							
EN GUERRE			FEMELLE DU CANARD				POULIE INVERSÉE			

## Solution mots flechés d'hier

LETTRE D'OR	C	AU REVOIR	CHASSE AMÉRI- CAINE	DE BEL LES PLANTES	PHILO- DOPHE GREC	PTOIE SAINE	A	SUPPLÉ- MENT	R	CHASSE AU LÉOPARD	TOUR	
LETTRE D'OR	F	O	C	C	I	D	E	N	T	A	L	É
LETTRE D'OR	M	I	N	U	I	T			B	I	S	
LETTRE D'OR	M	A	N	G	O	U	S	T	E	V	I	S
LETTRE D'OR	I	O			G	I	R	L		C	A	
LETTRE D'OR	A	S	E	R	E				E	R	I	
LETTRE D'OR	E	X	C	E	N	T	R	I	Q	U	E	
LETTRE D'OR	G	R	I	L	E	A	U		U			
LETTRE D'OR	A	T	A	P	S	A	C		B	E	S	A
LETTRE D'OR	T	R	I	E		A			U	T	A	H
LETTRE D'OR	H	I	E	R	A	R	C	H	I	E		
LETTRE D'OR	O	V		G	A		U	V	U	L		
LETTRE D'OR	N	E	C	E	S	S	A	I	R	E	S	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Boufity  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezoufi

**Service technique**  
Khadija Sati (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Hlatfi  
Hafid Bouzarracata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarid

**Révision**  
Abdelouassim Warrach  
**Secrétaire**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katab  
(Lalyoune)  
Abdelali Khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Selhouan  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Louhna Bughdadi  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dohman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue de F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.o.j.l.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3		■							■	
4				■		■				
5					■					■
6		■						■		
7			■		■					
8									■	
9								■		
10			■							

**HORIZONTALLEMENT**

- 1- Common
- 2- De ville - Avant les autres
- 3- Personnel - Vénéré
- 4- Pige - Indien
- 5- Plus neues - Petits cubes
- 6- Eau de France - Carte
- 7- Fameux espion - Modération
- 8- Sainte ridéale
- 9- Jardière grecque - Costumes
- 10- Saison - Charmé

**VERTICALEMENT**

- 1- Mal de lagarreur
- 2- Vases - Sacré
- 3- En débit - Coloré
- 4- Fatigués - Club de France
- 5- Nid d'espions ! - Canal de chez nous
- 6- Mesure en or - Centrale marocaine
- 7- Fils de consommation
- 8- Elle se fait quand on n'est pas seul - L'Union
- 9- Tête de liste - Roi slave - Vieille cité
- 10- Crochet - Raisonné

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	I	B	U	T	A	I	R	E
2	E	U	R	E	K	A	■	N	E	■
3	N	E	E	S	■	R	A	D	I	S
4	D	E	■	T	A	I	S	E	N	T
5	A	■	A	I	R	■	I	S	■	R
6	N	E	G	A	T	I	F	■	R	A
7	C	N	■	L	I	S	■	S	E	T
8	I	T	T	■	S	O	R	T	I	E
9	E	R	G	O	T	■	S	A	N	G
10	L	E	V	R	E	S	■	R	E	E

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
2		4	9		1		8	6	3			6	1				2
					3					2	4	7					
	1					4	9		1	6		9		2		5	
3	2					7	4	1			6				5		
		9	1	6		2	5	3	8			3		9			7
8		6	5					7	9			9				2	
			7	3				4		1		4		3		6	5
					7									8	4	7	
9	6		4		5	3		7	4			7	1				2
Difficile									Expert								
5							2	7				9				5	
		7		3				9		8			4			9	
8	4			2					5		8		6			3	
				9	3					3						4	6
9				7				4	7								1
		6		8					4	8							3
			5			7	2		8		7	9					4
	6			4	9					9	3			7			
3	5							6	1				8				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
6	9	5	2	1	4	7	3	8	6	8	7	4	9	2	3	1	5
1	4	8	7	3	5	9	6	2	9	3	2	1	8	5	4	6	7
7	2	3	8	9	6	5	1	4	1	4	5	7	6	3	8	9	2
9	5	6	3	2	7	4	8	1	8	1	4	2	5	9	6	7	3
4	8	2	1	5	9	3	7	6	7	2	6	3	1	8	9	5	4
3	1	7	6	4	8	2	5	9	3	5	9	6	7	4	1	2	8
5	3	1	9	8	2	6	4	7	4	7	8	9	2	6	5	3	1
8	6	9	4	7	3	1	2	5	5	9	1	8	3	7	2	4	6
2	7	4	5	6	1	8	9	3	2	6	3	5	4	1	7	8	9
Difficile									Expert								
8	1	6	3	4	5	9	2	7	9	2	8	1	5	4	7	6	3
5	3	2	8	7	9	6	1	4	1	6	5	2	7	3	9	8	4
9	4	7	1	6	2	3	8	5	3	7	4	9	6	8	1	2	5
2	7	5	6	9	8	1	4	3	2	1	3	6	4	9	5	7	8
6	9	1	7	3	4	2	5	8	7	8	9	3	1	5	6	4	2
3	8	4	5	2	1	7	6	9	4	5	6	7	8	2	3	9	1
7	2	3	4	8	6	5	9	1	8	9	1	4	3	7	2	5	6
1	6	8	9	5	3	4	7	2	6	4	2	5	9	1	8	3	7
4	5	9	2	1	7	8	3	6	5	3	7	8	2	6	4	1	9

# Economie

RAM : Le taux de récupération de l'activité à 77% à fin 2022

Royal Air Maroc (RAM) a réalisé un taux de récupération de 77% à fin 2022 par rapport à l'année 2019, malgré la fermeture des frontières pendant plus de deux mois (du 29 novembre 2021 au 06 février 2022), a indiqué mardi, le président-directeur général de la compagnie nationale, Abdelhamid Addou.

Dans un exposé sur "La situation et les perspectives de Royal Air Maroc" présenté lors d'une réunion de la commission des infrastructures, de l'énergie, des minéraux et de l'environnement à la Chambre des représentants, M. Addou a déclaré que la RAM a assuré le transport de 5 millions de passagers en 2022, et réalisé un chiffre d'affaires de 12,6 milliards de dirhams, en baisse de 22% par rapport à 2019.

Il a révélé qu'au cours de l'année fiscale 2022-2023 (commençant en novembre et se terminant en octobre de l'année suivante), la RAM a assuré le transport de 2,7 millions de passagers à fin mars 2023, enregistrant un taux de récupération de 97% par rapport à 2019.

La compagnie a renforcé son réseau au cours de l'année 2022 en lançant des liaisons vers Tel-Aviv et Dubaï, et a relancé les destinations de Miami, Doha et Las Palmas, a-t-il ajouté, notant que la RAM a assuré un plus grand nombre de destinations à ses clients, grâce aux accords signés à la fois avec la compagnie El Al Israel Airlines, Emirates Airlines et Qatar Airways.

La compagnie continue de renforcer son réseau au cours de l'année 2023 à travers le lancement de nouvelles lignes et la réouverture des lignes telles que Porto, Séville, Tenerife, Las Palmas et Luanda, a-t-il relevé. En outre, la RAM a renforcé son implication dans le chantier de la régionalisation avancée et du développement régional, a-t-il dit, soulignant qu'en tant qu'acteur majeur dans la promotion du tourisme national et contribuant au désenclavement de certaines régions, la RAM a conclu une série d'accords avec diverses parties, en coopération avec le ministère du Transport et de la Logistique, le ministère de l'Intérieur et d'autres autorités, dans le but de promouvoir le transport aérien intérieur.

Dans ce contexte, le PDG de la RAM a indiqué que plusieurs vols intérieurs ont été restaurés et que la compagnie assure désormais 25 liaisons aériennes reliant Casablanca aux différentes villes du Royaume, soulignant que la plupart de ces destinations domestiques sont désormais reliées au réseau international de la compagnie, ce qui affectera positivement l'attractivité touristique de ces villes marocaines.

Compte satellite de l'emploi

## Une première expérience en Afrique et 4<sup>ème</sup> au niveau mondial



L'élaboration du Compte satellite de l'emploi (CSE) constitue la première expérience en Afrique et la quatrième dans le monde après les expériences menées en Australie, en Iran et au Danemark, a indiqué, mardi à Rabat, le haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami.

Réalisé par le Haut-commissariat au Plan (HCP), en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), ce compte fournit une base de données harmonisée et systématique sur la demande du travail mobilisée par les unités de production et un cadre cohérent pour intégrer et présenter les variables du marché du travail en relation avec les données et les agrégats fournis par le cadre central des comptes nationaux, a souligné M. Lahlimi, lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du CSE.

Le compte permet également de mettre les données du recensement, des enquêtes de structure auprès des entreprises, des enquêtes sur l'informel et des registres administratifs, scrutées, confrontées et réconciliées, dans un cadre cohérent et unifié de concepts, de définitions et de nomenclatures, a-t-il poursuivi.

Et de noter que les données du CSE offrent un détail désagrégé permettant l'analyse de la structure du facteur travail mobilisé par branche d'activité, secteur institutionnel, sta-

tut dans la profession, sexe et catégorie socioprofessionnelle.

Evoquant les résultats du CSE, M. Lahlimi a mis en relief le rôle majeur du secteur de l'agriculture dans la détermination de la croissance et de l'emploi, en contribuant à hauteur de 12% à la valeur ajoutée totale tout en employant 39,7% de l'emploi total.

Il a, dans ce sens, relevé que l'emploi dans ce secteur reste peu rémunéré, peu qualifié, majoritairement informel et marqué par une évolution caractérisée par la réduction continue du nombre de personnes employées, notant que la libération de ce "surplus de main-d'œuvre" a été traduite par une expansion de la sphère informelle et de l'emploi précaire.

Élaboré à partir de sources statistiques sur l'emploi, des enquêtes sur les structures auprès des entreprises et de sources administratives, le CSE permet d'affiner la mesure de la productivité et d'apporter de nouveaux éclairages sur la demande de travail et la rémunération salariale en relation avec la valeur ajoutée et les structures productives.

Ce compte constitue le cadre d'une base de données inédite au Maroc et en Afrique, conçue pour une meilleure compréhension du marché du travail en rapport avec les structures productives.

*Ahmed Lahlimi Alami : Les employés informels travaillent en moyenne annuelle 145 heures plus que leurs homologues formels*

Les employés informels travaillent en moyenne annuelle 145 heures de plus que leurs homologues formels, tout en recevant une rémunération moyenne cinq fois inférieure, a indiqué Ahmed Lahlimi Alami.

La prédominance du travail informel entraîne d'importantes disparités en termes de durée de travail, de rémunération et de productivité, a souligné M. Lahlimi.

Les réallocations de l'emploi entre secteurs à faible productivité ne favorisent pas une transformation des structures de production de l'économie nationale et contribuent à la stagnation de la productivité et à la faiblesse de la croissance économique tout en permettant un environnement favorable au développement d'une sphère informelle qui imprègne l'ensemble des branches d'activité, a-t-il fait remarquer.

Evoquant l'emploi des femmes, le haut-commissaire au plan a fait savoir que les résultats du CSE font ressortir un taux de féminisation de l'emploi qui demeure encore loin de la parité, ajoutant que la faible qualification des femmes actuellement en emploi et la concentration d'une grande partie du travail féminin dans les aides familiales du secteur de l'agriculture augmentent le risque d'inactivité avec la libération du surplus de main-d'œuvre agricole.

Et de noter que les résultats du CSE donnent une nouvelle illustration de la précarité de l'emploi féminin qui est sous-représenté dans les emplois à forte qualification en termes qualitatif et quantitatif, où la proportion des femmes occupant des postes de cadres et de techniciennes ne dépasse pas 15% de la population féminine occupée, tandis que 71% sont des manœuvrières.



Une première édition qui s'annonce riche en bien de points

# GITEX Africa ouvre ses portes dans la ferveur des grands rendez-vous mondiaux à Marrakech

Le GITEX Africa, le plus grand salon technologique et startups d'Afrique, a ouvert ses portes, mercredi 31, à Marrakech, dans une ambiance des grands rendez-vous internationaux.

La ville ocre a ainsi accueilli la première édition de ce grand événement placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI et affilié au GITEX Global considéré à juste titre comme le plus grand salon mondial de la technologie et des startups et organisé depuis quatre décennies à Dubaï.

Malgré un soleil de plomb et une chaleur peu conciliante avec l'ambiance des lieux, le très attendu rendez-vous des leaders de la tech fait déjà des émules parmi

les visiteurs dont de nombreux jeunes et professionnels venus du Maroc et des quatre coins du monde se connecter.

Très tôt dans la matinée, alors que les exposants s'activaient dans leurs stands respectifs pour offrir aux visiteurs et à d'éventuels partenaires un cadre idéal d'échanges, les organisateurs s'affairaient de leur côté à canaliser la foule qui ne cessait de grandir en l'orientant vers les lieux indiqués pour retirer ses badges et ainsi accéder au temple africain de la tech.

C'est finalement à 11h, comme prévu par les organisateurs, que les premiers visiteurs ont pu accéder directement aux stands et à leurs principaux animateurs pour de longs échanges souvent immortalisés par une photo, un échange de cartes de visite, des promesses et sans aucun doute des engagements qui se confirmeront dans les jours à venir.

Pour rappel, le GITEX Africa réunit jusqu'au 2 juin toutes les communautés de l'écosystème et de l'innovation du continent.

Cet important rassemblement technologique rassemble quelque 900 entreprises tech et startups exposantes, plus de 30 délégations



gouvernementales, plus de 250 investisseurs mondiaux, 250 conférenciers internationaux et des dizaines de milliers de cadres technologiques de plus de 100 pays.

Portée par l'Agence de déve-

loppement du digital (ADD), sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, cette première édition offre l'occasion de connecter « les leaders technolo-

giques, les gouvernements, les startups, les investisseurs et les pôles d'innovation mondiaux pour accélérer, collaborer et explorer », selon les organisateurs.

Marrakech - Alain Bouithy



La cité ocre déroule le tapis au gotha du digital du monde

## Le PCNS et la Banque mondiale publient un rapport sur la politique commerciale internationale du Maroc

Policy Center for the New South (PCNS) et la Banque mondiale ont récemment publié un rapport dans lequel les deux institutions explorent les moyens avec lesquels le Maroc, à travers ses politiques commerciale et industrielle, peut saisir les opportunités offertes par les marchés internationaux.

Intitulé "Politique commerciale du Maroc : Bilan et perspectives", ce rapport conjoint revient sur les orientations générales des politiques commerciales et industrielles du Maroc au cours des trente dernières années qui ont ancré le Royaume dans les flux d'échanges internationaux de biens, de services et d'investissements.

Selon les auteurs de l'avant-propos de ce volume de 527 pages, Jesko Hentschel, directeur pays de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte, et Karim El Aynaoui, président du PCNS, le Maroc continue de tirer des avantages significatifs de l'ouverture de son économie en dépit des défis d'un environnement géopolitique complexe.

Il s'agit notamment de l'insertion crois-

sante des entreprises marocaines dans les réseaux de production transfrontaliers, et de solides performances en matière d'exportation et d'attraction des investissements, ont-ils souligné, affirmant que le Maroc se présente comme l'une des économies les plus performantes et les plus stables de sa région.

Relevant les progrès colossaux réalisés par le pays dans la réduction de la pauvreté, les auteurs notent, conformément aux recommandations du nouveau modèle de développement, que le Maroc peut faire mieux en matière de convergence du niveau de vie des citoyens avec leurs voisins du nord.

Selon MM. El Aynaoui et Hentschel, le message central des analyses de ce volume est que le Maroc peut faire beaucoup plus pour réaliser pleinement son potentiel commercial, notamment sur le volet du renforcement de la compétitivité des entreprises exportatrices exigeant de nouvelles réformes et des investissements.

Ainsi, les auteurs citent le développement des compétences de la main-d'œuvre marocaine, l'amélioration de l'environnement des

affaires et des incitations à l'investissement privé, le maintien de la compétitivité du taux de change qui devrait montrer plus de souplesse face aux chocs endogènes et exogènes.

Après avoir rappelé que les politiques industrielles, commerciales et d'investissement jouent un rôle crucial, le rapport souligne l'importance que représente le potentiel d'exportation du secteur des services, dont la croissance reste la principale source de création d'emplois du Royaume.

Les exportations agricoles du Maroc se sont aussi particulièrement bien comportées ces dernières années, ont-ils relevé, faisant observer qu'il existe un fort potentiel de diversification et de croissance des exportations agricoles vers de nouvelles destinations, tout en adoptant des sources d'énergie plus vertes et des méthodes de production plus économes en eau.

Parallèlement, les auteurs ont appelé à la conclusion de nouveaux accords commerciaux, nécessaires pour approfondir et élargir les liens bilatéraux du Maroc avec l'Union européenne, son principal partenaire en matière

de commerce et d'investissement, indiquant qu'au-delà de la France et de l'Espagne, une grande partie du marché européen échappe aux exportateurs marocains.

La pénétration du Maroc sur les marchés africains, qui devrait être stimulée par l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), reste en deçà de son potentiel, ont-ils expliqué, évoquant par ailleurs, les liens commerciaux à sens unique du Maroc avec les pays asiatiques basés sur les importations.

Le moment est venu pour les agences marocaines et les plus grandes entreprises privées du Royaume de redoubler d'efforts en matière de promotion des exportations, ont estimé MM. El Aynaoui et Hentschel, qui suggèrent de donner plus de voix aux exportateurs marocains et renforcer la capacité des agences de promotion du commerce.

La publication démontre, par conséquent, que le Maroc a tout intérêt à poursuivre ses politiques d'ouverture commerciale et à renforcer ses efforts pour construire une économie plus compétitive, inclusive et résiliente.

# Art & culture

## A Ain Chock, une bibliothèque mobile pour consacrer la culture de la lecture chez les enfants et les jeunes

Une bibliothèque mobile, aménagée dans un camion, sillonne les différentes zones de l'arrondissement d'Ain Chock pour aller à la rencontre des enfants et jeunes afin de consacrer auprès de cette frange de la société la culture de la lecture.

La bibliothèque mobile, qui a vu le jour en 2019 dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), se distingue par sa vocation en tant que caravane, aspirant à diffuser le savoir auprès des générations montantes en tant qu'outil incontournable pour le progrès des nations.

Dans une déclaration à la MAP et sa chaîne d'information en continu M24, Hind Hanine, cheffe de la division de l'action sociale à la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock, a souligné que l'idée d'une bibliothèque mobile s'est concrétisée après l'organisation d'un événement sous le thème «l'arbre du livre», notant que parmi les conclusions et les recommandations des journées d'étude organisées à cette occasion figure la mise en place d'une bibliothèque mobile qui sillonne les établissements scolaires et les espaces publics pour promouvoir la lecture chez les enfants et les jeunes.

Sur la base de ces conclusions, un camion a été acheté et aménagé pour servir de bibliothèque mobile, a rappelé Mme Hanine, notant que cette bibliothèque a été mise en service lors de l'année scolaire 2019/2020. Hélas, la pandémie de coronavirus est apparue, ce qui a imposé des mesures restrictives sur la bibliothèque et les enfants à l'instar de l'ensemble de la population, regrette-t-elle.

Une fois la pandémie dépassée, la bi-



bliothèque a repris ses actions au sein des établissements primaires de la préfecture (25 établissements) et ce, selon un programme établi avec la direction provinciale de l'éducation nationale.

En plus des établissements scolaires, la bibliothèque mobile cible les jardins et les espaces publics, a-t-elle précisé, notant que cette structure mobile est ouverte aux enfants et jeunes à titre gracieux pour promouvoir la lecture.

Pour sa part, Zahra El Hou, chargée de l'animation à la bibliothèque, a relevé que ce projet a vu le jour avec le soutien

de la commission provinciale de l'INDH (préfecture d'arrondissement d'Ain Chock-Casablanca), ajoutant que la bibliothèque est initiée par l'Association Ibdaa pour la jeunesse et le développement en coordination avec la direction provinciale de l'éducation nationale.

Et de préciser qu'il s'agit d'une caravane qui visite les différents établissements éducatifs publics, expliquant que la bibliothèque fait un escalade d'une semaine à chaque établissement.

Mme El Hou a mis l'accent sur la grande affluence qu'enregistre la biblio-

thèque, qui a eu un écho positif auprès des élèves, parents et autres intervenants, notant que les enfants adeptes de la lecture ont trouvé leur refuge dans cette bibliothèque qui dispose d'une variété de titres.

A cet égard, elle a relevé l'importance de ce genre d'initiative qui permet de consacrer l'esprit de lecture auprès des enfants et de favoriser la créativité et l'acquisition de compétences, se félicitant du fait que ce projet commence à porter ses fruits, notamment que la bibliothèque offre une myriade de livres en différentes langues et dans plusieurs domaines (philosophie, religion, littérature, sciences et autres).

Nombre d'élèves ayant profité de la bibliothèque mobile ont exprimé leur satisfaction de cette initiative qui leur a permis d'approcher le livre dans un environnement et des conditions nouvelles.

Ils ont plaidé pour la généralisation de cette initiative pour profiter au maximum d'enfants, notamment ceux issus de familles nécessiteuses qui n'ont pas les moyens d'acquérir des livres et magazines dont ils ont besoin.

A cet égard, il y a lieu de rappeler que Meryem Amjoune, lauréate du prix de lecture de Dubaï, a insisté sur l'importance de la lecture comme trésor intarissable pour développer le cerveau et acquérir du savoir. Les enfants qui affluent de manière spontanée sur la bibliothèque mobile rêvent probablement de rééditer l'exploit de Meryem Amjoune qui a épaté le public arabe par ses compétences et ses acquis exceptionnels.

Par Abdellatif El Jaafari (MAP)

## Lancement d' "ASF'ART", premier Fonds de mobilité artistique et culturelle des jeunes artistes et étudiants au Maroc

Le Fonds "ASF'ART" pour la promotion de la mobilité artistique et culturelle des jeunes artistes et étudiants au Maroc vient de voir le jour, dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation Hiba et l'Institut français du Maroc. Premier du

genre dans le Royaume, "ASF'ART" est initié par le Fonds Roberto Cimetta dans l'objectif de promouvoir la mobilité des jeunes artistes et étudiants dans les filières de l'art, leur offrir des opportunités de participation à des événements

artistiques et la découverte de lieux culturels et leur ouvrir ainsi de nouvelles perspectives, indique un communiqué de la Fondation Hiba.

Cette structure novatrice permettra de faciliter la mobilité artistique nationale des professionnels des arts et de la culture et des étudiants, promouvoir la mobilité des artistes et la diffusion de leurs œuvres au niveau national et accroître l'accès à la culture et aux arts à l'échelle nationale, explique la même source. "ASF'ART" vise aussi à élargir les publics et participer au développement du marché artistique au Maroc, contribuer au développement des parcours professionnels des artistes et des étudiants et faciliter les échanges et la mise en réseau des artistes et étudiants avec les structures culturelles, ajoute-t-on.

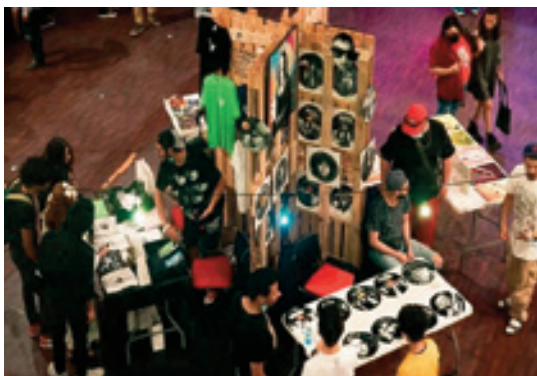
Les jeunes artistes âgés de 18 à 30 ans, toutes disciplines confondues, <de la culture et des arts auront ainsi accès à une plateforme pour participer à des festivals, des résidences, des expositions, des marchés artistiques, des visites de musées et bien d'autres événements culturels, souligne le communiqué. Et d'ajouter que le fonds offre, par là, une chance unique pour ces talents émergents d'acquérir de nouvelles compétences, d'explorer de nouveaux horizons et de rencontrer des artistes et des acteurs culturels passionnants.

La demande se fait par soumission d'un formulaire de candidatures sur le site Web et différents réseaux sociaux de la Fondation Hiba et de l'Institut français. Les "boursiers" seront sélectionnés par un comité associant les partenaires

du projet tandis que la Fondation Hiba se charge de la gestion du volet opérationnel.

Créée en 2006, la Fondation Hiba est une association à but non lucratif qui œuvre pour soutenir la création, fédérer les initiatives privées, encourager les talents, participer au développement des arts émergents et privilégier les créations contemporaines.

Le Fonds Roberto Cimetta est une association internationale, sans but lucratif, créée en 1999 pour répondre rapidement et directement aux artistes et opérateurs culturels désirant voyager à travers la région euro-méditerranéenne et particulièrement dans le monde arabe, dans le but de développer des projets d'échanges artistiques et culturels, individuels ou collectifs, dans le domaine des arts d'aujourd'hui.





# La Suède à l'honneur au Festival international du cinéma et du Sahara d'Assa

L'Association Assa du cinéma et du théâtre organise, du 16 au 19 juin, la 11<sup>ème</sup> édition du Festival international du cinéma et du Sahara sous le signe : "Le cinéma et la mémoire historique". Selon un communiqué de l'association, le cinéma suédois sera l'invité d'honneur de cette édition.

Cet événement culturel verra la participation de 16 courts métrages du Maroc et de l'étranger, traitant d'événements historiques et sociaux, qui vont concourir pour les prix du festival, dont le grand prix d'Assa-Zag, le prix du jury, le prix du premier film et le prix de la meilleure photo.

Le réalisateur espagnol Jorge Onieva Her-

andez présidera le jury de la compétition internationale du court métrage, qui comprend l'artiste Latefa Ahrar, le producteur Rachid Belgithi, le réalisateur et producteur mauritanien Sidi Mohamed Chiker et l'artiste suédois William Elg.

Au programme du festival de cette année figurent la projection de films, une matinée pour les enfants des établissements scolaires, une master class sur "Les modèles de financement du cinéma et les aides publiques fiscales", ainsi que deux séminaires sur "La créativité cinématographique au service de la mémoire historique de la résistance nationale" et "Le roman dans son rapport à l'histoire

et au cinéma".

Des ateliers de formations théoriques et pratiques seront également organisés dans le domaine de l'écriture du scénario et de la réalisation du film documentaire, ainsi que la signature d'ouvrages traitant des questions du cinéma et de la mémoire.

Ce festival est organisé avec le soutien du Conseil provincial d'Assa-Zag, du Centre cinématographique marocain, de la province d'Assa-Zag, et en partenariat avec l'Agence de promotion et de développement économique et social des provinces du Sud, de la région de Guelmim-Oued Noun et de la Commune d'Assa.



## Bouillon de culture

### Rencontre

Le Musée de la Légation américaine à Tanger organise, le 7 juin à 19h00, une rencontre avec le traducteur espagnol intéressé par la littérature marocaine, Gonzalo Fernandez Parrilla.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec la Fondation des trois cultures de la Méditerranée et l'Institut Cervantes, est placée sous le thème "Al sur de Tanger, un viaje a las culturas de Marruecos" (Le Sud de Tanger... un voyage dans les cultures du Maroc).

### Exposition

Le Centre culturel Lerchundi à Martil a organisé, samedi, une exposition collective intitulée "Journée de l'Afrique".

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 5 juin, donne à voir des œuvres inédites des artistes Abdelkrim Bentato, Mohamed Akkouch, Hicham El Motaghi, Redouan Saidi et Tawhid El Habib.

### Patrimoine

Dans le cadre des activités du Mois du patrimoine, l'Association des ambassadeurs pour l'environnement et le développement durable a organisé, dimanche, la manifestation "Cortège Al Hayek Ouazzani", qui a sillonné les principales ruelles de la médina.

Cet événement, placé sous le signe "Notre patrimoine, notre identité", a été marqué également par l'organisation d'une soirée artistique animée par la Hadra féminine.

# Réunion à Dakhla sur un projet scientifique pour la valorisation des expressions linguistiques au Sahara marocain

Une réunion de communication a été tenue, lundi à Dakhla, pour coordonner les efforts entre les différents intervenants et acteurs de la région de Dakhla-Oued Eddahab autour d'un projet scientifique national visant à valoriser les formes, caractéristiques et extensions des expressions linguistiques dans le Sahara marocain.

Organisée par l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) Dakhla-Oued Eddahab sous le signe "Pour une recherche scientifique qui valorise la culture hassanie", cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'unification des efforts autour du projet de recherche adopté par le Centre national pour la recherche scientifique et technique et mené par un groupe de recherche du Laboratoire du discours et de l'intégration des sciences et des savoirs relevant de la Faculté polydisciplinaire d'Errachidia autour du thème "Formes d'expressions linguistiques

au Sahara marocain: caractéristiques linguistiques et extensions africaines".

S'exprimant à cette occasion, le di-

recteur de l'AREF de Dakhla-Oued Eddahab, Mohamed Faouzi, a souligné l'impératif de coordonner les efforts entre les acteurs et intervenants des dif-

férents départements gouvernementaux, académiques et associatifs au niveau de la région, en vue de mettre en exergue les expressions linguistiques au Sahara marocain, leurs caractéristiques linguistiques et extensions aux niveaux national et continental.

M. Faouzi a souligné, dans ce sillage, la nécessité d'une coordination entre tous les acteurs régionaux pour mener à bien ce projet de recherche visant à documenter les formes d'expressions linguistiques au Sahara marocain, eu égard à leur rôle dans la valorisation et la préservation de la culture hassanie.

Pour sa part, le coordinateur de l'équipe scientifique du projet et le directeur du Laboratoire du discours et de l'intégration des sciences et des savoirs, Ahmed Al Baïbi, a présenté un exposé sur ce projet scientifique national visant à contribuer à la préservation de la langue hassanie, qui est une composante essentielle du tissu linguistique

au Maroc, mettant l'accent sur ses caractéristiques linguistiques, ses origines anthropologiques et ses extensions nationales et africaines.

Le projet, a-t-il enchaîné, envisage la publication d'un ou de plusieurs ouvrages scientifiques de référence sur la culture hassanie et ses caractéristiques linguistiques et d'un autre ouvrage de référence mettant en exergue la relation entre les expressions hassanies et leurs extensions au Maroc et en Afrique subsaharienne, ainsi que la publication d'articles scientifiques qui seront publiés dans des revues nationales et internationales.

A cette occasion, il a été proposé la création d'un comité mixte composé de représentants des départements gouvernementaux et des organisations associatives pour assurer le suivi des travaux et activités de tous les acteurs concernés en faveur de la préservation de la culture hassanie.





## L'armée suspend les négociations sur une trêve au Soudan



**L'**armée soudanaise a suspendu mercredi les négociations sous l'égide des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite sur une trêve censée permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays menacé de famine, accusant les paramilitaires de ne pas respecter leurs engagements.

L'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo, en guerre depuis le 15 avril au Soudan, s'engageaient régulièrement à des trêves qui n'ont jamais été respectées.

La dernière en date a débuté le 22 mai avant d'être prolongée lundi pour cinq jours.

Mais mardi encore, des combats ont fait rage à Khartoum et dans la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan. La guerre a déjà fait

plus de 1.800 morts, selon l'ONG ACLED.

Mercredi, l'armée a "suspendu sa participation aux négociations" qui se tiennent en Arabie Saoudite, a annoncé un responsable gouvernemental soudanais, sous le couvert de l'anonymat.

L'armée, représentée à Jeddah par des figures connues pour leur ligne dure à l'encontre des FSR, a pris cette décision "parce que les rebelles n'ont jamais appliqué un des points de l'accord de trêve temporaire qui prévoit leur retrait des hôpitaux et des maisons", a-t-il expliqué.

"L'armée est prête à se battre jusqu'à la victoire", avait lancé mardi le général Burhane en visitant ses troupes à Khartoum.

Le Soudan était déjà avant la guerre l'un des pays les plus pauvres du monde. Un habitant sur trois y souffrait de la faim, les longues

coupures d'électricité étaient quotidiennes et le système de santé au bord de l'écroulement. Après près de sept semaines de guerre, 25 des 45 millions de Soudanais ont besoin d'aide humanitaire pour survivre, selon l'ONU.

Les trois quarts des hôpitaux dans les zones de combat sont hors d'usage, selon le syndicat des médecins, parce qu'ils ont été bombardés ou parce que des combattants les occupent. Les autres doivent composer avec des réserves quasiment vides et des générateurs à l'arrêt faute de carburant.

De nombreux habitants racontent avoir été chassés de leur maison par des combattants des FSR ou avoir appris par leurs voisins, après avoir fui, que des combattants s'y étaient installés.

Des quartiers entiers de Khartoum se sont vidés de tous leurs habitants. Selon l'ONU, plus de 700.000 personnes ont fui la capitale de plus de cinq millions d'habitants.

Au total, près d'un million et demi de personnes, principalement des Soudanais mais aussi des réfugiés au Soudan, ont été forcés de quitter leur maison.

Plus d'un million sont encore dans le pays mais 350.000 autres ont rejoint les pays voisins, qui redoutent une contagion des violences. La moitié de ces réfugiés sont en Egypte, en pleine crise économique, les autres au Tchad, au Soudan du Sud, en Centrafrique ou en Ethiopie, eux-mêmes en proie à des violences.

Tous ces Etats réclament des aides à l'ONU, qui en retour répète n'avoir reçu qu'une infime part des fonds de ses bailleurs.

Malgré l'urgence humanitaire - le pays est au bord de la famine selon l'ONU et la saison des pluies approche avec sa cohorte d'épidémies - les deux belligérants continuent de se battre.

Les médiateurs américains et saoudiens jouaient jusqu'ici le jeu de la diplomatie, se gardant de sanctionner les raids aériens, tirs d'artillerie et combats recensés sur le terrain.

"Ils misent sur le fait qu'en continuant de faire discuter les deux parties, ils augmentent les chances d'obtenir des engagements qui seront finalement mieux respectés", a expliqué à l'AFP le spécialiste du Soudan Aly Verjee.

Le responsable gouvernemental soudanais a affirmé que les FSR "ne cessent de rompre la trêve et ont encore attaqué des zones militaires à Khartoum et à Omdourman", dans sa banlieue, mardi.

Les FSR ont accusé l'armée d'avoir lancé des attaques "contre (leurs) positions militaires" à Khartoum mardi.

Les combats sont les plus violents au Darfour, une région frontalière du Tchad, dont certaines zones sont totalement coupées du monde, sans électricité ni téléphone.

Là, de nouveaux appels à armer les civils font redouter une "guerre civile totale". Aujourd'hui, les partisans du dictateur Omar el-Béchir, déchu en 2019, reviennent en force, assurant les experts.

## Attaque de drones sans précédent sur Moscou Kiev de nouveau frappée

**V**ladimir Poutine a accusé l'Ukraine de chercher à "terrifier" les Russes après une attaque de drones sans précédent mardi contre Moscou et sa région, au moment où Kiev subissait une nouvelle vague de frappes meurtrières.

Plusieurs drones se sont abattus à l'aube sur des immeubles de la capitale russe, située à plus de 500 kilomètres de l'Ukraine, prenant de court des habitants pour qui le conflit semblait lointain.

"On dormait tous, il était quatre heures du matin, puis il y a eu deux explosions et les alarmes de toutes les voitures se sont déclenchées" dans la rue, raconte à l'AFP Maxime, un douanier de 40 ans qui habite près d'un immeuble touché dans le sud-ouest de Moscou.

"Je pensais que tout ça était loin, que ça ne nous concernait pas. Et puis, soudain, c'est arrivé près de chez nous", lance Tatiana Kalinina, une

retraîtée vivant dans un autre quartier de la capitale touché par la chute d'un drone.

Dans ce quartier, l'AFP a vu un immeuble dont plusieurs vitres ont volé en éclats et dont l'accès était barré par un cordon policier. Certains habitants évacués sirotaient du thé dans une école située à proximité en regardant à la télévision une vieille comédie soviétique.

Selon les autorités russes, huit drones ont été détectés à Moscou et dans sa région, tous ont été neutralisés, mais certaines épaves sont tombées sur des habitations. Deux personnes ont été légèrement blessées, a indiqué le maire de Moscou, Sergueï Sobianine.

Si l'Ukraine a démenti toute implication, M. Poutine l'a accusée de vouloir "terrifier la Russie" et "intimider les citoyens russes", tout en se disant "satisfait" de la défense anti-aérienne russe, qui a intercepté les drones.

Le président russe a estimé que cette attaque

était une riposte à une récente frappe russe sur le quartier général des services de renseignement militaires ukrainiens. Kiev n'a pas fait état récemment de frappe sur ce bâtiment.

La diplomatie russe a par ailleurs accusé les pays occidentaux d'être responsables, par leur soutien à Kiev, de l'attaque "irresponsable" contre Moscou.

Les Etats-Unis ont de leur côté une nouvelle fois répété leur position de principe mardi, à savoir qu'ils "ne soutiennent pas les attaques à l'intérieur de la Russie".

"Nous sommes concentrés sur la fourniture à l'Ukraine de l'équipement et de l'entraînement nécessaires pour reprendre son propre territoire souverain", a déclaré un porte-parole de la diplomatie américaine.

Bien que spectaculaire et inédite par son ampleur, l'attaque contre Moscou reste modeste par rapport aux vagues de missiles et de drones

sur la capitale ukrainienne subit depuis plusieurs jours.

Une personne a encore été tuée et onze habitants ont été blessés à Kiev dans la nuit de lundi à mardi dans une nouvelle salve, la troisième en 24 heures, ont annoncé les autorités locales. L'armée de l'air ukrainienne a déclaré avoir abattu 29 drones explosifs de fabrication iranienne sur 31 lancés dans la nuit de lundi à mardi, "presque tous près de la capitale et dans le ciel de Kiev".

Au pied d'un immeuble de la capitale ukrainienne à la façade calcinée, des habitants sonnés sont enveloppés dans des couvertures et se prennent dans les bras pour se reconforter.

"Il y a eu une forte détonation, qui a fait exploser les fenêtres et les portes", indique Mikhaïlo Ovcharenko, qui a juste eu le temps de se réfugier à l'intérieur de son appartement, loin des fenêtres, avec sa femme et leurs deux enfants, avant la déflagration.



# La Corée du Nord annonce l'échec d'un lancement de satellite espion

## Confusion à Séoul

La Corée du Nord a annoncé mercredi avoir tenté de lancer un "satellite de reconnaissance militaire" mais que celui-ci s'était "abîmé en mer", après avoir déclenché une alerte au missile au Japon et un ordre d'évacuation erroné à Séoul.

"La nouvelle fusée de transport de satellites Cheollima-1 s'est abîmée dans la mer de l'Ouest", le nom coréen de la mer Jaune, a déclaré l'agence de presse d'Etat KCNA, expliquant cet échec par "une perte de poussée due à un démarrage anormal du moteur du deuxième étage, après la séparation du premier étage pendant un vol normal".

Le projectile a "rapidement disparu des radars avant d'atteindre son point de chute attendu", selon l'armée sud-coréenne citée par l'agence Yonhap.

L'armée sud-coréenne a publié des images des débris du satellite et de son lanceur qu'elle a annoncé avoir repêché en mer Jaune, à 200 km de l'île d'Eocheong, loin au large de la côte occidentale de la péninsule.

Ces images montrent une grande structure métallique en forme de cylindre avec quelques tuyaux et fils à son extrémité.

Le tir, survenu tôt mercredi, a semé la confusion au Japon et à Séoul. Les sirènes ont retenti, assorties d'une alerte d'"urgence critique" envoyée par la mairie de la capitale sud-coréenne à 06H41 (21H41 GMT) accompagnée d'une sonnerie tonitruante sur tous les téléphones mobiles de la ville.

L'alerte, qui exhortait les habi-

tants à se préparer pour une évacuation en faisant passer les "enfants et les personnes âgées d'abord", a ensuite été annulée, le ministère de l'Intérieur invoquant une erreur.

Selon l'armée sud-coréenne citée par Yonhap, la fusée n'a jamais menacé la zone métropolitaine de Séoul.

Une alerte au missile avait également été émise dans le département japonais d'Okinawa (sud), appelant la population à se mettre à l'abri. Elle a également été levée par le gouvernement, 30 minutes plus tard.

Les Etats-Unis ont condamné ce lancement qui utilise "la technologie des missiles balistiques" et "risque de déstabiliser la situation sécuritaire dans la région et au-delà", a estimé Adam Hodge, porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain.

Pyongyang avait annoncé mardi qu'il allait mettre en orbite un satellite espion afin de "faire face aux actions militaires dangereuses des Etats-Unis et de leurs vassaux".

Bien qu'il ne communique pas à l'avance sur ses essais de missiles, le régime informe généralement sur ses programmes spatiaux présentés comme pacifiques, et avait prévenu que ce lancement interviendrait entre le 31 mai et le 11 juin.

Tokyo a condamné "fermement" mercredi le tir et dénoncé une violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

"La détermination de Kim (Jong Un) ne s'arrête pas là", a es-



timé auprès de l'AFP Soo Kim, ancienne analyste de la CIA, ajoutant que cette dernière opération peut être annonciatrice de "provocations plus importantes, dont l'essai nucléaire sur lequel nous spéculons depuis longtemps".

En 2012 et 2016, la Corée du Nord avait réalisé des tests de missiles balistiques en les qualifiant de lancements de satellites. Les deux projectiles avaient survolé la région d'Okinawa.

Sitôt annoncé par Pyongyang, le projet de lancement de satellite avait été immédiatement condamné par Tokyo et Séoul, qui ont invoqué eux aussi les sanctions des Nations unies. Ces sanctions interdisent à la Corée du Nord de lancer des missiles balistiques, qui reposent sur la même technologie que les lanceurs spatiaux.

"Si la Corée du Nord procède effectivement à ce lancement, elle devra en payer le prix et supporter la souffrance qu'elle mérite", avait lancé le ministère des Affaires étrangères sud-coréen.

Selon des spécialistes, la Corée du Nord ne dispose d'aucun satellite en fonctionnement, bien qu'elle en ait envoyé cinq vers l'espace.

Trois lancements ont échoué. Quant aux deux autres appareils, qui ont vraisemblablement été mis en orbite, aucun organisme indépendant n'a jamais capté leurs signaux, laissant penser à un dysfonctionnement.

Critiquant les récentes manœuvres militaires entre Washington et Séoul, un haut responsable nord-coréen avait déclaré mardi que son pays ressentait "le besoin

de développer ses moyens de reconnaissance et d'information ainsi que d'améliorer diverses armes défensives et offensives".

Pour Leif-Eric Easley, professeur à l'université Ewha de Séoul, le succès de la mission importe moins que la capacité de Pyongyang à construire un discours de propagande et une nouvelle rhétorique diplomatique autour de ses capacités spatiales.

Depuis une escalade des tensions en 2019 avec sa voisine, la Corée du Nord a accéléré son développement militaire et s'est déclarée "irréversible" par le biais de son leader, Kim Jong Un.

Ce dernier a appelé à l'augmentation "exponentielle" de l'arsenal nord-coréen, y compris en armes nucléaires tactiques.

# Optimisme prudent de l'Otan pour l'entrée de la Suède

## Pression de Washington

L'Otan a affiché mardi un optimisme prudent sur fond de pression des Etats-Unis pour une entrée rapide de la Suède dans l'Alliance après la réélection du président turc Recep Tayyip Erdogan, principal obstacle à l'adhésion de Stockholm.

"Le temps est venu" pour que la Suède puisse entrer dans l'Otan, a affirmé mardi le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, en appelant la Turquie et la Hongrie à mettre un terme à leur veto qui dure depuis des mois.

"Il n'y a pas de raison de prendre du temps supplémentaire", a-t-il insisté à l'occasion d'une visite en Suède, à la veille d'une réunion des chefs de la diplomatie des pays de l'Otan à Oslo en Norvège.

Comme nombre de leurs alliés, les

Etats-Unis veulent que la Suède entre dans l'Otan d'ici le prochain sommet de l'Otan à Vilnius les 11 et 12 juillet, peu après l'adhésion de la Finlande voisine, effective depuis le 4 avril.

"Nous n'avons pas de doute que cela peut être le cas, doit être le cas et nous nous attendons à ce que ce soit le cas", a affirmé M. Blinken.

Le Département d'Etat a indiqué dans la soirée que M. Blinken avait directement téléphoné à son homologue turc Mevlut Cavusoglu, qui n'est pas attendu à Oslo.

Que va décider le président turc Erdogan ? Se montrer plus conciliant avec la candidature suédoise maintenant que sa difficile campagne électorale est achevée ? Ou la garder comme un levier de négociations, possiblement pour convaincre Washington de lui vendre enfin des avions de combat F-

16 ? La livraison de F-16 et la candidature suédoise "sont des sujets distincts", a affirmé Joe M. Blinken, alors que le président Joe Biden la veille semblait avoir lié les deux dossiers lors d'un entretien avec M. Erdogan.

Souhaité par l'administration américaine, le contrat d'armement a jusqu'ici été bloqué par les parlementaires américains, inquiets de l'entente affichée par la Turquie avec la Russie.

A Washington mardi, la porte-parole de la Maison Blanche Karine Jean-Pierre s'est également efforcée de corriger l'impression laissée par M. Biden, assurant qu'un soutien à la Suède n'était "pas une condition" pour les F-16. Si une défaite de M. Erdogan aurait facilité une adhésion suédoise selon les analystes, l'Otan a affiché mardi un relatif optimisme pour ré-

soudre l'équation.

Une adhésion de la Suède à l'Otan est "absolument possible" d'ici Vilnius, a estimé son secrétaire général Jens Stoltenberg, lors d'une conférence de presse à Oslo. "Il n'y a pas de garanties, mais c'est absolument possible d'atteindre une solution pour permettre la décision sur une adhésion à part entière", a déclaré le dirigeant norvégien, dont le mandat s'achève à l'automne.

Pour le chef de l'Alliance atlantique, "il y a maintenant une fenêtre, en particulier après les élections turques et avec le Parlement turc en train d'être constitué".

Un nouvel incident est toutefois venu rappeler la fragilité de la candidature suédoise, au moment où la Turquie réclame à la Suède d'empêcher une manifestation de militants anti-Erdogan proches du PKK dimanche à

Stockholm.

Un groupe de soutien aux combattants kurdes en Syrie, le comité Rojava, a diffusé lundi une vidéo montrant le drapeau du mouvement projeté de nuit sur la façade du Parlement suédois.

Ankara a déploré mardi un acte "inacceptable" de ce comité, qui cherche par des actions choques à bloquer la marche de Stockholm vers l'Otan et des compromis avec M. Erdogan.

"Nous attendons des autorités suédoises qu'elles enquêtent sur cet incident et placent ses auteurs devant leurs responsabilités", a affirmé Fahrettin Altun, le porte-parole de la présidence turque. Dans la foulée de l'invasion russe de l'Ukraine, la Suède et la Finlande avaient annoncé en mai 2022 leur candidature à l'Otan.

**« ESYTRAD » CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 19 Mai 2023, il a été constitué une société SARL, AU dont les caractéristiques sont:  
Dénomination sociale : « ESYTRAD »  
Objet : La société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger, tant pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation, ce qui suit :

• Conseil de gestion;  
Siège social : 10, Rue Liberté Etage 3 Apt N°05 Casablanca.  
Durée : 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune. Souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées par l'associé unique, à savoir:  
• Mme. Loubna RAHMANE: 1000 PARTS  
GERANCE : Mme. Loubna RAHMANE, gérante unique pour une durée illimitée.  
ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, Le 30 Mai 2023, sous le N°0871940.

Pour Extrait et mention N° 3953/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE D'AKNOUL  
CAIDAT D'AKNOUL  
COMMUNE GZENAYA  
AL JANOUUBIA  
N° : \_\_\_/GJ

Avis d'appel d'offre ouvert n° : 02/2023 des enchères publiques  
-Vu Le Visa du Gouverneur de la Province de Taza n° : 8152 du 12 Avril 2023 objet de Vente d'un Véhicule Ambulance immatriculé sous n° J 164811.  
-Vu La Décision du Conseil Communal Gzenaya al Janoubia en date du 07 Octobre 2022 Session Ordinaire du mois d'Octobre 2022 objet de Vente d'un Véhicule Ambulance immatriculé sous n° J 164811.  
Le président de la commune Gzenaya al Janoubia porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publiques d'un véhicule de genre RENAULT immatriculé sous numéro J 164811 réformée de la Commune Gzenaya al Janoubia aura lieu le 21 Juin 2023 à 10 heures au fourrière situé au douar Ithammouten Commune Gzenaya al Janoubia

Les concurrents peuvent consulter cette voiture au fourrière de la commune aux jours et heures ouvrables de l'administration. Le cahier de charge de vente de la voiture peut être retiré du service régie de recettes de la commune de Gzenaya al Janoubia .  
Une caution de cinq mille dirhams (5000.00) sera déposée lors de l'ouverture de la vente soit en numéraire soit sous forme de chèque certifié au nom du percepteur d'AKNOUL .  
Conditions de la vente :  
-les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité national.  
- Les enchérisseurs doivent être munis de cahier de charge dûment signé à la dernière page avec mention (lut et accepté sans réserve )  
-le paiement sera effectué immédiatement après adjudication au comptant ou par chèque certifié libellé au nom du receveur d'aknoul.  
-le matériel adjugé et non retiré demeure aux risques de l'attributaire de l'adjudication .  
-l'attributaire de l'adjudication doit s'engager à enlever le matériel en question dans les 15 jours qui suivent la date des enchères publiques.

N° 3954/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA.

**Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 17/2023**

Le 27/06/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité de la RN6 - RR510 - RP5409 et RP5428. -PROVINCE DE TAZA-

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (600,00 DHS) Six Cent Dirhams  
L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (42 600,00 DHS) Quarante Deux Mille Six Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETL de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :  
Pour les laboratoires installés au Maroc

Les laboratoires devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

ACTIVITE	Classe	Qualification
CQ	4	CQ 17

Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3956/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE D'AKNOUL  
CAIDAT D'AKNOUL  
C. GZENAYA AL JANOUUBIA  
\*\*\*\*\*

**Avis d'appel d'offre ouvert n° : 01/2023 des enchères public**

Le président de la commune Gzenaya al janoubia porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères public des véhicules et motocycles et objets mis en fourrière non retirés dans les délais impartis et matériaux hors services inscrits parmi les biens de la commune aura lieu le **21/06/2023 à 10 heure** au fourrière situé au douar Ithammouten commune Gzenaya al Janoubia sous forme des lots , comme suit

**1) Lot : véhicules**

N°	Genre de véhicule	Nombre	immatriculation	Prix d'ouverture	Etat
01	Renault18	1	59 A 7750	8000.00	Moyen
02	Renault11	1	1 A 174061	2000.00	Moyen
03	Jettavolkswagen	1	2737 A 41	4000.00	MAUVaise
04	NISSAN	1	212 54 A 46	35000.00	Ben
05	MERCEDES 240	1	2131-07-13	6000.00	Moyen
06	MERCEDES 240	1	45686 B 50	6000.00	Moyen
<b>Total du Lot</b>					<b>61000.00 Dhs</b>

**2) Lot Carrosseries**

N°	Genre de véhicule	Nombre	immatriculation	Prix d'ouverture	Etat
01	Renault18	1	42588 A 50	1500.00	Carcasse
02	Jettavolkswagen	1	2805 A 50	1500.00	Carcasse
03	Jettavolkswagen	1	SANO	500.00	Carcasse
<b>Total du Lot</b>					<b>3500.00 Dhs</b>

**3) Lot : motocycles**

N°	Genre	Nombre	couleur	Prix d'ouverture	Etat
01	Grand format	ROUGE	ROUGE	1500.00	Ben
02	normal	BLANC	BLANC	4000.00	Moyen
03	TMC50128	BLEU	BLEU	1300.00	Moyen
<b>Total du Lot</b>					<b>6800.00 Dhs</b>

**4) Lot : carrosseries des motocycles**

N°	Genre	couleur	Prix d'ouverture	Etat
01	SUZUKI	NOIR	250.00	Carcasse
02	YAMAHA	BLANC	250.00	Carcasse
03	MOTOBICANI	ROUG	250.00	Carcasse
04	MOTOBICANI	GRIS	250.00	Carcasse
05	MOTOBICANI	NOIR	250.00	Carcasse
06	BOXER	NOIR	850.00	Carcasse
07	CAMINO	BLEU	300.00	Carcasse
<b>Total du Lot</b>				<b>2400.00 Dhs</b>

**5) Lot : matériaux hors services**

N	GENRE	NOMBRE	N° d'inventaire	Prix d'ouverture
1	CLASSE EN FER	1	125/93	150.00
2	Dactylo en français	1	153/93	20.00
3	Dactylo en arab	1	154/93	20.00
4	Dactylo en français	1	245/94	20.00
5	Dactylo en arab	1	355/97	20.00
6	PhotocopieuseOCE2025	1	169/93	100.00
7	STYMBOLISE 6817	1	213/93	70.00
8	IMPRIMANTE HP840C	1	443/2000	100.00
9	Photocopieuse ROTARI 1070 REX	1	439/2000	100.00
10	IMPRIMANTE CANON	1	774/2017	200.00
11	Instrument de Percussion	1	168/93	500.00
<b>Total du Lot</b>				<b>1300.00 Dhs</b>

Les concurrents peuvent consulter les véhicules et motocycles et autre matériaux hors service , à la fourrière de la commune aux jours et heures ouvrables de l'administration.  
Le cahier de charge de vente des véhicules et motocycles et matériels hors service peut être retiré du service régie de recettes de la commune de Gzenaya al Janoubia .  
- Une caution de cinq mille dirhams (5000.00) sera déposée lors de l'ouverture de la vente soit en numéraire soit sous forme de chèque certifié au nom du percepteur d'AKNOUL .

**Conditions de la vente**

- les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité national.
- Les enchérisseurs doivent être munis de cahier de charge dûment signé à la dernière page avec mention ( lut et accepté sans réserve )
- le paiement sera effectué immédiatement après adjudication au comptant ou par chèque certifié libellé au nom du receveur d'aknoul.
- le matériel adjugé et non retiré demeure aux risques de l'attributaire de l'adjudication .
- l'attributaire de l'adjudication doit s'engager à enlever le matériel en question dans les 15 jours qui suivent la date des enchères publiques.
- les véhicules et motocycles seront vendus sans cartes grises.
- La commune délivrera une attestation administrative à l'attributaire de l'adjudication.

N° 3955/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
SOUS-DIRECTION  
REGIONALE  
ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres  
ouvert sur offres de prix  
n°04/SDRALH/2023  
Réservé aux petites  
et moyennes entreprises  
nationales,

les coopératives,  
L'union de coopératives  
et l'autoentrepreneur

Le 23/06/2023 à 10 h00  
min, il sera procédé, dans  
le siège de la Sous-direc-  
tion régionale D'ALHO-  
CEIMA à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'of-  
fres sur offre des prix  
ayant pour objet :

Achat de fourniture pour  
matériels informatique-pour  
la circonscription judi-  
ciaire d'Al-Hoceima.  
(Lot Unique)

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au  
bureau du budget et  
d'équipement de la sous-  
direction régionale sis à  
la Cour d'appel d'Al-Ho-  
ceima, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
de l'Etat : [www.marches-](http://www.marches-)

publics.gov.ma .  
Le présent Appel d'offre  
est spécifique pour les pe-  
tites et moyennes entre-  
prises.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de 5 000,00dhs (Cinq Mille  
Dirhams).

L'estimation des coûts des  
fournitures établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme :439.860,00 dhs  
TTC(Quatre Cent Trente  
NeufMille Huit Cent  
SoixanteDirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27,29, 31 et148 du dé-  
cret n° 2.12.349du 8  
Joumada I 1434 (20mars  
2021) relatifs aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bu-  
reau précité.

• Soit les déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau du sous-directeur  
régional Al-Hoceima sis  
Cour d'appel d'ALHO-  
CEIMA, Avenue Palestine  
Al-Hoceima.

• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

• Soit effectuer le dépôt  
des plis par voie électro-  
nique dans le portail des  
marchés publics suivant  
l'arrêté du ministre de  
l'économie et des finances  
n°1982-21 du 14 décembre  
2021 relatif à la dématé-  
rialisation des procédures  
de passation des marchés  
publics et des garanties pé-  
cuniaires ;

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.Dans cel-  
lesjustifiant sa qualité de  
petite et moyenne entre-  
prise conformément à l'ar-  
ticle 4 de la décision du  
ministère de l'économie et  
des finances n° 3011.13 (30  
octobre 2013).

N° 3959/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE BERKANE  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
N° BER/23/2023

Le Vendredi 23 Juin 2023 à  
10 heures, il sera procédé,  
à la salle des réunions de  
l'annexe de la Direction  
Provinciale de l'Equipe-  
ment, du Transport, de la  
Logistique et de l'Eau de  
Berkane située au 1er  
étage du Centre d'Imma-  
triculation de Berkane, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix pour :

Travaux d'aménagement  
de la voie de contournement  
de la ville de Berkane et la  
pénétrante EL MENZEL :  
Travaux de mise en con-  
formité des lignes 60 kV n° 131 -  
TECHNOPOLE - BERKANE -  
et n° 445 - SAIDIA - BERKANE-.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
des marchés à la Direction  
Provinciale de l'Equipe-  
ment, du Transport, de la  
Logistique et de l'Eau de  
Berkane (Boulevard Mo-  
hammed Al-DURAH Quartier  
Administratif Berkane), il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
public : [www.marchespu-](http://www.marchespu-)

blics.gov.ma

- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : Quarante Quatre Mille  
Cinq Cent Dirhams :  
(44500,00 DH).

- L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de :Deux  
Millions Neuf Cent  
Soixante Seize Mille Qua-  
tre Cent Deux Dirhams  
Dix Sept Centimes  
(2 976402,17DH).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29, 31 et 148 du dé-  
cret n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics, tel qu'il a  
été modifié et complété.

Les concurrents doivent  
obligatoirement transmet-  
tre leurs plis par voie élec-  
tronique, au portail des  
marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux  
dispositions de l'arrêté du  
ministère de l'économie et  
des finances n° 1982-21 du  
09 Joumada I 1443 (14 Dé-  
cembre 2021) relatif à la  
dématérialisation des pro-  
cédures de passation des

marchés publics.  
Il est prévu une visite des  
lieux le lundi 12 Juin 2023  
à 10 H, rendez- vous dans  
le service Infrastructures  
de la DPETLE de Berkane  
(Boulevard Mohammed  
Al-DURAH Quartier Ad-  
ministratif Berkane). Il est  
fortement recommandé  
aux concurrents d'y partici-  
per.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règle-  
ment de consultation.

Pour les entreprises instal-  
lées au Maroc, ils doivent  
produire une Copie certi-  
fiée conforme à l'original  
du Certificat de Qualifica-  
tion et de Classification  
des entreprises BTP déli-  
vrée par le Ministère de  
l'Equipe-ment, du Trans-  
port de la Logistique et de  
l'Eau :

Secteur : J  
Qualifications : J7  
Classe : 2

Pour les entreprises non  
installées au Maroc, elles  
doivent fournir le dossier  
technique tel que prévu  
par le règlement de  
consultation.

N° 3960/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 18/2023**

Le 27/06/2023 à 10h30, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité de la RN6 - RRS10 -  
RPS409 et RPS428. -PROVINCE DE TAZA-

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (33 400,00 dhs) Trente Trois Mille Quatre Cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (2 229 360,00 dhs) Deux Millions Deux Cent Vingt Neuf Mille Trois Cents Soixante Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :  
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
X	X.2	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N° 3957/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 19/2023**

Le 27/06/2023 à 11h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux d'aménagement des carrefours du PK283+000 au PK284+000 et du  
PK290+000 au PK291+000 de la RN6. Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (64 000,00 dhs) Soixante Quatre Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (4 292 055,15 dhs) Quatre Millions Deux Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Cinquante Cinq Dirhams Quinze Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :  
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 B3 B6	3
D	D1	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N° 3958/PA

Etude de Maître Khalil MOU'TAHID Notaire à Oujda Bd Med V Imm Baraka 1er Etage n°6, Tel 05.36.70.44.66 S6 «ACHIFAOU-JDA» S.A.R.L.AU R.C N°: 41061, Constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Khalil MOU'TAHID, Notaire à Oujda le 18/04/2023, enregistré à Oujda le 20/04/2023, RE 10051, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques les suivantes: Capital: Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH). Siège Social: Oujda, 17 Rue Souad Hay Rabi; Dénomination: S6 «ACHIFAOU-JDA» S.A.R.L.AU. Objet: la société a pour objet d'effectuer, directement, tant au Maroc qu'à l'Etranger les opérations suivantes: Immeubles; Promoteur Immobilier. Durée: 99 ans. Apports: Les associés apportés à la société, savoir: Mr Mouad NOURI 100.000,00 DH. Total égal à 100.000,00 DH. Capital Social: Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH) divisé en (1000) parts sociales de cent (100) Dh cha-

cune répartie comme suit: Mr Mouad NOURI 1000 parts. Total égal à 1000 parts. Gérance: La Société est gérée et administrée par Mr Mouad NOURI en sa qualité de gérant unique pour une durée indéterminée. Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 22/05/2023 sous N°3112.

N° 3962/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULEMANE COMMUNE TISSAF AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° : 01/2023/S/T/C.TT Le Jeudi 20 juillet 2023 à 10heures30minutes, il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la Commune Tissaf, à l'ouverture des plis relatifs aux: Construction Des Bassins A Magsam France ; El Aabd Et Timesate Ouled Sidi Ziane, Commune Tissaf -Province de Boulemane Le maître d'ouvrage est Monsieur le Président de la

Commune Tissaf. Le dossier d'appel d'offres peut : - Soit le retiré du service des marchés relevant du siège de la Commune. - Soit le téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Le dossier d'appel d'offres peut : - Soit l'envoyer par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune. - Soit le déposer contre récépissé au bureau de service technique. - Soit le remettre directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis. - Soit par la soumission électronique à partir du portail des marchés publics. - Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 6 du règlement de la consultation. - Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.000,00 Dirhams. - Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à 140.841,02Dhs TTC.

N° 3963/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 23/2023

Le Mercredi 13 juillet 2023 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN :**

- LOT 1 : CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE DE LA RN2 DU PK24+000 AU PK37+000 (PROVINCE DE TETOUAN)
- LOT 2 : CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE DE LA RN36 DU PK35+300 AU PK36+000 (PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ)
- LOT 3 : CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE DE LA RN36 DU PK33+000 AU PK43+000 (PROVINCE DE TETOUAN)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à: 201, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 066032158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : - LOT 1 : Deux mille (2 000,00) dirhams. - LOT 2 : Deux mille (2 000,00) dirhams. - LOT 3 : Deux mille (2 000,00) dirhams.

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : - LOT 1 : Soixante-deux mille quatre cent soixante Dirhams et seize centimes (62 466,00) dirhams toutes taxes comprises. - LOT 2 : Soixante-trois mille deux cent quarante Dirhams et seize centimes (63 240,00) dirhams toutes taxes comprises. - LOT 3 : Trente-huit mille cent Dirhams et seize centimes (38 100,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1434 (2013/2013).

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tétouan. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Catégorie
CQ: Contrôle de qualité	CQ36- Contrôle de la qualité de la signalisation horizontale routière.	4

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 3961/PA

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Université Hassan 1<sup>er</sup> Présidence Settat

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة الحسن الأول الرئاسة Settat

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT ( 33 postes ) Session 05/07/2023**

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de trente-trois (33) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants au profit de ses établissements (Session 05-07-2023), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous

Établissements	Spécialités	N.P	Adresses
Faculté des Sciences et Technique Settat	Mathématiques	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 571 Settat Tel: 0523249700 Fax: 0523489490
	Informatique	01	
	Physique : Option Electrique	01	
	Physique : Option Mécanique	01	
	Ingénierie des systèmes d'Information et Digital	01	
	Chimie Physique	01	
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat	Anglais des Affaires	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 600 Settat Tel: 0523481202/0523481900 Fax: 0523481262
	Techniques de Communication	01	
	Mathématiques et Statistiques	01	
	Informatique	01	
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat	القانون العام	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tel: 0523721930 / Fax : 0523724807
	القانون الخاص	02	
	اللغة العربية والتواصل	01	
	اللغة الإنجليزية (تخصصات)	03	
Faculté d'Economie et de Gestion Settat	التراخيص القومية	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tel: 0523721930 / Fax : 0523724807
	التراخيص الاقليمية	01	
Institut des Sciences de Sport Settat	Sciences du Sport Biologie Médicale	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 540 Settat Tel : 0523480400 / Fax: 0523480700 Siège provisoirement à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat
	Physiologie humaine	01	
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid	Informatique	01	Boulevard de l'Université B.P 110 Berrechid Tel: 0523247476 Fax: 0523548328
	Génie Logistique et Industriel	01	
	Génie des Procédés et Environnement	01	
	Physique Appliquée- Mécanique	01	
Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat	اللغة العربية وادابها (تخصص المسرح) (Hors-classe)	01	Siège provisoirement à la Présidence de l'Université Hassan 1 <sup>er</sup> Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 571 Settat Tel:0523212176 Fax:0523212174
	اللغة العربية وادابها (تخصص التسيبات والتواصل)	01	
	اللغة الفرنسية وادابها (Langues et Médias)	01	
	اللغة الفرنسية وادابها (Sciences du Langage et de la Communication)	01	
	اللغة الإنجليزية وادابها (Linguistics and Communication)	01	
	اللغة الإنجليزية وادابها (Media studies)	01	
	اللغة الإسبانية وادابها	01	

Ces concours sont ouverts aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

( \* ) deux postes seront réservés en priorité dans le cas échéant pour deux candidats Handicapé (pour le poste de "Langue Anglaise" réservé à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat pour le poste de Langue et Littérature Arabe (Spécialité Théâtre) réservé à la Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat)

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant : [E-concours.uhl.ac.ma](http://E-concours.uhl.ac.ma), Le dernier délai d'inscription sur le site est le 19.06.2023.

- Les Concours comportent les Epreuves suivantes**
- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
  - Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Établissement.
- 2- Une copie de curriculum vitae.
- 3- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires.
- 4- Une copie des Diplômes obtenus;
- 5- Une copie de l'attestation d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger.
- 6- Une copie de la carte d'identité nationale.
- 7- Un exemplaire de la thèse de doctorat.
- 8- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...).

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- Le site web suivant : [E-concours.uhl.ac.ma](http://E-concours.uhl.ac.ma)

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N° 3964/PA





Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 20/2023/LAREF.MS

Le 26/06/2023 à 10:00 il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Douadlate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Matériel Informatique destiné aux salles des classes BS, les centres de 2ème chance et les espaces d'orientation.

Caution provisoire en DHS	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC en DHS
40 000,00 DHS (Quarante mille DHS)	2 741 200,00 (Deux millions sept cent quarante et un mille deux cents DHS)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Douadlate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 9 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation
- Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Douadlate Marrakech au plus tard le 23/06/2023 à 15:00 h (date et heures limites pour la disposition des documentations et catalogues).

N° 3965/PA

المملكة المغربية  
وزارة التعلّم  
مجلس إقليم مراكش  
دائرة التعلّم  
قاعة بني وريش  
جماعة بوعربية

إعلان

عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة بوعربية عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لكافة موظفي الجماعة المستوفين للشروط النظامية المطلوبة حسب كل درجة، بقرار الجماعة قاعة الاجتماعات في حدود 14% من عدد الموظفين المستوفين للشروط الأقدمية المطلوبة، ابتداء من الساعة التاسعة صباحا وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	التشروط النظامية المطلوبة	عدد المناصب المتوفرة بشاؤها	تاريخ إجراء الامتحان	أجل لإيداع ملفات الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	التوفر على ست سنوات على الأقل من الخبرة العملية	01	2023/07/05	2023/06/26 على الساعة الرابعة والتصف صباحا
مساعد إداري من الدرجة الأولى	مساعد إداري من الدرجة المتعززة	في الإجازة أو الدرجة الأصلية	01	2023/12/01	2023/11/24 على الساعة الرابعة والتصف صباحا

يتعين على الراغبين في المشاركة في الامتحان، إيداع طلباتهم لدى مكتب الضبط بالجماعة داخل

الأجل المحدد في الجدول.

N° 3966/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SEDE BENHOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAJDAT DES GHADRA  
COMMUNE LAGHNAJRA

AVIS CORRECTIF D'AVIS RECTIFICATIF RELATIF

A L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°01/2023/

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2023 relatif aux :

\*Travaux de Construction de mur de clôture pour cimetière DU DOUAR MNAKRA  
SMAMRA COMMUNE LAGHNAJRA .

Publié sur les journaux suivants :

- Libération n°9924 du 19/05/2023 et n° 9932 du 29/05/2023
- Itihad ichtiraki n°13453DU 19/05/2023 et n°13461 du 30/05/2023
- Rissalat al oumma n°12438du 18/05/2023 .

A été rectifié comme suit :

1-report de la date d'ouverture de plis du : mercredi 03/07/2023 à 10h au 12/07/2023 à 10h.

2- certificats de qualification et de classification ci-après :

secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	5	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

Au lieu de :

secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

Le reste des conditions de la concurrence n'as pas subi de changement .

N° 3968/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01/2023/8P

Le vendredi 23 juin 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis à l'avenue Hassan II Résidence Oumriya n°21 aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages à El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX RESERVOIRS SURELEVÉS AUX COMMUNES TERRITORIALES OULED GHANEM, SIDI ABED, SIDI M'HAMED AKOUDIM ET SIDI SMAAL -PROVINCE D'EL JADIDA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Générale des Services du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à l'adresse sus-indiquée.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40000,00 Dirhams (Quarante mille Dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Quatre-vingt-et-Un Mille Six cent Quatre-vingt-douze Dirhams (1 981 692,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, à l'adresse sus-indiquée ;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des Affaires Financières et du Patrimoine, Direction Générale des Services du Conseil de la Province d'El Jadida, à l'adresse sus-indiquée ;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'ART.6 de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

\*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, faisant ressortir :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A.6

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3967/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI  
BENNOUR  
COMMUNE  
DE ZEMAMRA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE MARCHÉS.  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°: 02/2023/CZ

Le Mercredi 26 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale n° : 02/2023/CZ ayant pour objet :

Etude architecturale et suivi des travaux de construction et d'aménagement d'un espace d'étudiant à la ville de Zemamra.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchés de la commune de Zemamra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le budget prévisionnel maximum hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Quatre millions de Dirhams (4.000.000,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Il est prévu une visite des lieux le : Mercredi 14/06/2023 à 11 heures. (Point de rencontre siège de la commune)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

N° 3971/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°21/2023/INDH

Le 12 juillet 2023 à 10:00 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions sise au siège de la Province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres

des prix suivant: Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables» pour l'année scolaire 2023/2024;

- Lot N°1: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Azemmour (Communes territoriales: El Jadida, Azemmour et Bir jdid).

- Lot N°2: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Azemmour (Communes territoriales: Haouzia, Od Rahmoune et S.A.B. Hamdouche).

- Lot N°3: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Azemmour (Communes territoriales : Laghdira, Lamharza Sabel et Chtouka)

- Lot N°4: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Communes territoriales : Od Aïssa, Od Ghannem, Sidi M'Hamed Akhdim et Sidi Abed)

- Lot N°5: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Communes territoriales : My Abdellah et Od Hcine

- Lot N°6 Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique de Sidi Smail (Communes territoriales : Zaouiat Saïss, Zaouiat Lakouacem, Seb Saïss, Sidi Smail et Mogress

- Lot N°7: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique de Sidi Smail (Communes territoriales : Chaïbate, Od Frej, Od Hamdane, Od Sidi Ali Ben Youssef, Boulaouane, Si Houssein Ben Abderrahmane et Mettough).

- Lot N°8 : Lycée collégial au district pédagogique d'Azemmour et El Jadida (Communes territoriales : Haouzia, Laghdira, Od Rahmoune, Sidi Ali Ben Hamdouche, Chtouka, Lamharza sabel, Od Hcine, Od Aïssa, Od Ghannem, Sidi M'hamed AKhdim et Sidi Abed)

- Lot N°9 : Lycée collégial au district pédagogique de Sidi Smail et d'El Jadida (Communes territoriales : Od Frej, Od hamdane, Od Sidi Ali Ben Youssef, Boulaouane, Zaouiat Saïss, Sidi Smail, Mettough, Mogress et My Abdellah).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de chaque lot est fixé à la somme comme suit :

- Lot N°1: 30.000,00 dhs (trente mille dirhams).

- Lot N°2: 34 000,00 dh (Trente-quatre mille dirhams).

- Lot N°3 : 22. 000,00 dh (Vingt deux mille dirhams).

- Lot N°4 : 29.000,00 dh (Vingt neuf mille dirhams).

- Lot N°5 : 35.000,00 dh (Trente cinq mille dirhams).

- Lot N°6 : 26 000,00 dh

(Vingt six mille dirhams).  
- Lot N°7 : 28 000,00 dh (Vingt huit mille dirhams).  
- Lot N°8 : 55.000,00 dh (Cinquante-cinq mille dirhams).

- Lot N°9 : 55.000,00 dh (Cinquante-cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage de chaque lot est fixée à comme suit :

- Lot N°1: 1.535.023,73 dh (Un million cinq cent trente-cinq mille vingt-trois dirhams soixante-treize centimes TTC).

- LOT N°2 : 1.719.606,37 dh (Un million sept cent dix-neuf mille six cent six dirhams trente-sept centimes TTC).

- Lot N°3 : 1.125.894,44 dh (Un million cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quatorze dirhams quarante-quatre centimes TTC).

- LOT N°4 : 1.476.698,55 dh (Un million quatre cent soixante-seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit dirhams cinquante-cinq centimes TTC).

- LOT N°5 : 1.762.493,37 dh (Un million sept cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-treize dirhams trente-sept centimes TTC).

- LOT N°6 : 1.313.012,35 dh (Un million trois cent treize mille douze dirhams trente-cinq centimes TTC).

- LOT N°7 : 1.417.176,01 dh (Un million quatre cent dix-sept mille cent soixante-seize dirhams centimes TTC).

- LOT N°8 : 2.811.177,61 dh (Deux millions huit cent onze mille cent soixante-dix-sept dirhams soixante et un centimes TTC).

- LOT N°9 : 2.867.748,63 dhs (Deux millions huit cent soixante-sept mille sept cent quarante-huit dirhams soixante-trois centimes TTC).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique au site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans la salle des réunions sise au siège de la Province d'El Jadida avant le 11 juillet 2023 à 16 :00 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 3972/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Précolonnaire et des Sports  
ACADEMIE NATIONALE PRÉCOLONNAIRE ET DE FORMATION  
DE LA VILLE DE CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/1/2023**  
(Séance publique)

Le **Laundi 26 Juin 2023 à 10h30 du matin**, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia sise rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 01/1/2023 en lot unique, qui a pour objet (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école ouled Hilmoum 2 à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, ARI-03

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sise rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à :

• **8 000,00 DHS (Huit Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• **756 275,64 DHS TTC (Sept Cent Cinquante Six Mille Deux Cent Soixante Cinq Dirhams et Soixante Quatre centimes TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia sise rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

conformément à l'arrêté 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

N.B :

Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivré par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3969/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Précolonnaire et des Sports  
ACADEMIE NATIONALE PRÉCOLONNAIRE ET DE FORMATION  
DE LA VILLE DE CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/1/2023**  
(Séance publique)

Le **Laundi 26 Juin 2023 à 12h30 du matin**, il sera procédé dans les locaux de la Direction Provinciale de Mohammedia sise rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 02/1/2023 en lot unique, qui a pour objet (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial Eljoulane à la commune de Mohammedia, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, ARI-03

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sise rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à :

• **20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• **1 997 829,60 DHS TTC (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Vingt Neuf Dirhams et Soixante centimes TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Mohammedia sise rue Ibrahim ERROUDANI- Mohammedia.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Conformément à l'arrêté 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

N.B :

Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivré par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3970/PA



# Ne pas acheter, l'excuse préférée des banques centrales

*Tout le monde est devenu tellement habitué aux interventions massives de la banque centrale sur les marchés que personne ne réalise à quel point la dernière crise bancaire et sa réponse ont été inhabituelles.*

*Mais le moment est venu de se demander si la politique monétaire est la force systémique qui a créé la vulnérabilité systémique en premier lieu.*

En ce qui concerne les meculpa institutionnels, le récent rapport de la Réserve fédérale américaine sur les événements qui ont conduit à l'échec de la Silicon Valley Bank est étonnamment autocritique, détaillé et informatif. Tout en soulignant que SVB n'a pas géré ses risques de manière appropriée (lorsque ses propres modèles ont montré qu'elle prenait trop de risque de taux d'intérêt, la banque a modifié les hypothèses du modèle), le rapport fustige également les superviseurs pour ne pas avoir apprécié les vulnérabilités croissantes de SVB ou avoir poussé pour les réparer. La Fed signale également les changements réglementaires que SVB a exploités pour éviter un examen plus approfondi. Mais le rapport n'aborde pas un sujet crucial : la politique monétaire de la Fed.

C'est en partie à dessein : le rapport visait à passer en revue la supervision et la réglementation de la Fed. Pourtant, en se concentrant uniquement sur ces questions, il ignore finalement l'un des facteurs les plus importants affectant la stabilité du secteur financier. SVB n'était pas qu'une pomme pourrie. Quatre banques américaines ont fait faillite à peu près au même moment, en grande partie parce qu'elles avaient investi dans des obligations et des prêts à long terme à taux fixe et à faible rendement, financés par des dépôts remboursables à court terme.

En mars, la Federal Deposit Insurance Corporation des États-Unis a estimé que les banques étaient assises sur des pertes non reconnues d'environ 600 milliards de dollars sur leurs avoirs en titres - un chiffre qui dépasse largement 1 billion de dollars si l'on inclut les pertes sur les prêts à faible rendement. Pire encore, bon nombre de ces banques ont également des niveaux importants de dépôts non assurés exécutables. Même s'ils survivaient pour le moment, leur rentabilité est compromise et leur viabilité à long terme en tant qu'entités indépendantes est remise en question.

Le comportement aberrant d'une

seule banque ou des défaillances ponctuelles de supervision ne peuvent expliquer de telles vulnérabilités, qui sont systémiques. C'est pourquoi la Fed a offert aux banques un financement abondant sans les décotes habituelles qu'elle exige sur les titres mis en gage, et pourquoi le Trésor a implicitement soutenu tous les dépôts non assurés.

Nous sommes devenus tellement habitués aux interventions massives de la Fed et du Trésor sur les marchés que nous ne réalisons pas à quel point ce dernier épisode a été inhabituel et profond. La politique monétaire pourrait-elle être la force systémique qui a créé la vulnérabilité systémique ?

L'ancien PDG de SVB, Greg Becker, semble le penser. "Le message de la Réserve fédérale était que les taux d'intérêt resteraient bas et que l'inflation qui commençait à monter ne serait que "transitoire", a-t-il déclaré dans un communiqué préparé pour une audience du Sénat américain ce mois-ci. "En effet, entre le début de 2020 et la fin de 2021, les banques ont acheté collectivement près de 2,3 billions de dollars de titres de placement dans cet environnement à faible rendement créé par la Réserve fédérale."

Bien sûr, il n'est pas surprenant que Becker blâme quelqu'un d'autre. Mais comme Viral V. Acharya et moi-même l'avons souligné, les banques absorbaient une avalanche de dépôts non assurés à la suite de l'assouplissement quantitatif de la Fed lié à la pandémie, et il était très tentant de les investir dans des titres (alors) à rendement plus élevé. Les banquiers ont réalisé de jolis bénéfices et obtenu d'importants bonus en ignorant le risque d'augmentation des taux d'intérêt longtemps dormants. Les banquiers étaient cupidés et les superviseurs ont eu tort de ne pas être attentifs à une telle cupidité, mais la Fed n'était-elle pas également coupable d'ignorer les conséquences prévisibles d'une période prolongée d'argent facile ?

Il ne serait pas surprenant que les responsables de la Fed ignorent l'écriture sur le mur. Ils ont l'habitude de

faire précisément cela, en raison de ce que l'on appelle dans la tradition des banques centrales le «principe de séparation»: la politique monétaire doit s'efforcer d'être aussi accommodante que possible lorsque l'activité économique réelle a besoin d'être stimulée, alors que la stabilité financière est la responsabilité des surveillants. Si quelque chose ne va pas, c'est la faute des superviseurs. Pourtant, à maintes reprises, les superviseurs se sont révélés incapables de faire face aux énormes incitations à la prise de risque créées par les politiques monétaires ultra-accommodantes.

Un article récent fournit un soutien supplémentaire pour ne pas considérer la politique monétaire comme un spectateur innocent. En analysant les crises bancaires dans 17 pays sur 150 ans, Gabriel Jiménez de la Banque d'Espagne et ses co-auteurs constatent que les crises - y compris la crise bancaire américaine dans les années 30, la crise financière mondiale de 2007-2008 et les crises bancaires japonaise et suédoise des années 90 - sont généralement précédées d'une trajectoire des taux d'intérêt en forme de U. Les taux d'intérêt nominaux à court terme diminuent généralement à partir d'environ sept ans avant une crise avant de commencer à augmenter au cours des trois années précédant celle-ci. En revanche, les récessions sont généralement précédées d'une simple augmentation des taux. Il faut une période préalable d'argent facile pour précipiter les problèmes bancaires.

Les séparatistes - qui dominent les banques centrales - pourraient ne pas vouloir réfléchir aux conséquences des politiques d'argent facile pour la stabilité financière, mais ils ne peuvent pas les ignorer lorsqu'elles font surface. Bien que la Fed d'aujourd'hui insiste sur le fait qu'elle se concentre fermement sur la lutte contre l'inflation, elle sait que de nouvelles hausses de taux inciteront davantage de déposants bancaires jusque-là somnolents à exiger les taux d'intérêt du marché, ce qui augmentera les coûts de financement des

banques de manière disproportionnée et créera des trous plus importants dans certaines banques. Dans le même temps, si la Fed interrompt prématurément ses hausses de taux, l'inflation pourrait remonter, entraînant à terme une hausse des taux à long terme et une réduction de la valeur des actifs bancaires. Quoi qu'il en soit, la stabilité financière devra entrer dans le calcul des taux de la Fed.

Comme les chercheurs de la Banque des règlements internationaux le soutiennent depuis des années, le principe de séparation est peut-être correct en théorie, mais il est faux en pratique. Si les banquiers centraux reconnaissent cette réalité, ils seraient beaucoup plus prudents lorsqu'ils tentent de stimuler l'activité économique par la seule politique monétaire. Ils pourraient considérer que lorsque les opportunités d'investissement réelles sont rares (lorsque  $r^*$  est faible, dans le langage des banques centrales), l'argent facile tend à contribuer davantage à la prise de risque financier qu'à l'investissement réel.

Dans ces cas, la politique monétaire devrait peut-être éviter d'être ultra-accommodante, et les banques centrales devraient éviter des politiques agressives - comme un assouplissement quantitatif massif - qui auront des conséquences incertaines.

Après avoir semé la vulnérabilité bancaire avec de l'argent facile pendant trop longtemps, les banques centrales doivent veiller à ne pas accentuer la courbe en U de la politique, en superposant les hausses de taux à un resserrement quantitatif rapide. Les séquenceur peut être préférable. Une première étape vers la promotion d'un débat plus sain sur l'instabilité financière serait de cesser de donner aux décideurs monétaires une carte de sortie de prison gratuite chaque fois que nous rassemblons les suspects habituels.

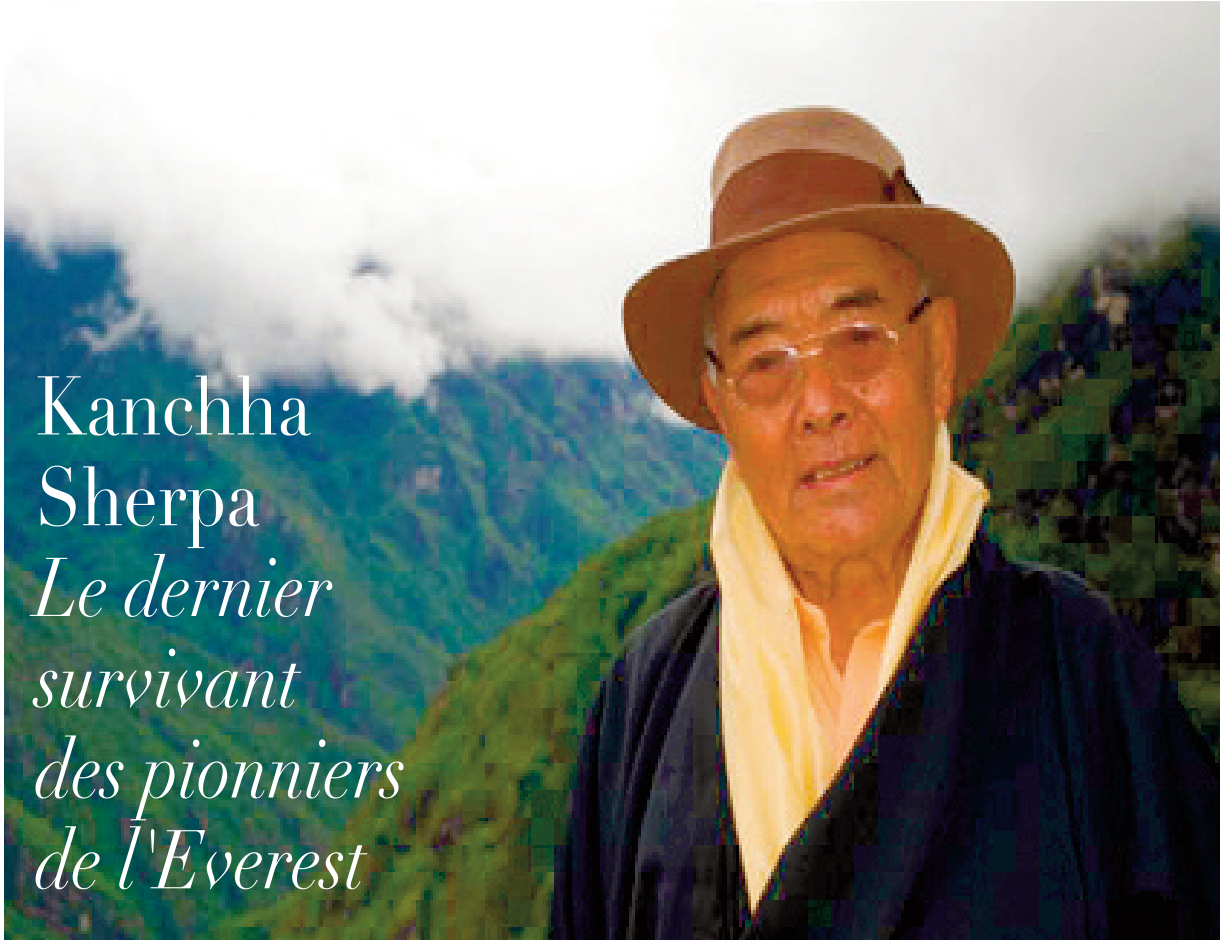
**Par Raghuram G. Rajan**  
Ancien gouverneur de la Reserve Bank of India et professeur de finance à la Booth School of Business de l'Université de Chicago



## Portrait

# Kanchha Sherpa

*Le dernier survivant des pionniers de l'Everest*



Le Népalais Kanchha Sherpa, âgé de 90 ans, est le dernier survivant de l'expédition dirigée par les alpinistes Edmund Hillary et Tenzing Norgay Sherpa, les premiers à avoir conquis la plus haute montagne du monde, l'Everest, en 1953.

Son voyage vers la notoriété avait débuté dans la direction opposée, quand adolescent, il avait fui son village Namche Bazar, aujourd'hui le plus grand pôle touristique sur la route du camp de base de l'Everest, et rejoint les montagnes indiennes de Darjeeling.

Le jeune homme de 19 ans y re-

trouva son compatriote, Tenzing Norgay Sherpa, installé dans la région, qui l'employa comme homme à tout faire.

A l'époque, c'était le point de départ des expéditions himalayennes, le Népal ne s'étant ouvert que très récemment aux étrangers.

Quelques mois plus tard, il retrouvait sa région natale, enrôlé dans l'expédition emmenée par le Néo-Zélandais Edmund Hillary et Tenzing Norgay Sherpa, pour seulement quelques roupies népalaises (quelques centimes d'euros aujourd'hui) par jour.

Réunis d'abord à Katmandou, les membres de l'expédition ont ensuite gagné le camp de base après plusieurs jours de marche, évoluant à vue sur les flancs de la montagne immaculée. Aujourd'hui, les alpinistes suivent un itinéraire déjà tout tracé par des guides népalais expérimentés.

Sans avoir jamais été entraîné à l'alpinisme, Kanchha Sherpa est monté à plus de 8.000 m d'altitude sur l'Everest.

Aujourd'hui âgé de 90 ans, fatigué, il n'a pas été en mesure de parler à l'AFP, mais il s'est déclaré "le plus heureux (des hommes), quand Tenzing et Hillary ont atteint le sommet", a-t-il affirmé, cité par son petit-fils Tenzing Chogyal Sherpa ce week-end.

Avec des vêtements trop grands

pour eux, fournis à l'époque par les organisateurs britanniques de l'expédition, le dos chargé de tentes, de matériel et de vivres, les sherpas népalais grimpaient toujours plus haut pour établir des camps, en chantant, s'est souvenu le vieil homme.

Sept décennies plus tard, des centaines de personnes atteignent chaque année le sommet de l'Everest culminant à 8.849 m et des milliers d'autres voyagent au Népal pour contempler les sites himalayens à couper le souffle.

L'industrie de l'alpinisme, pesant aujourd'hui plusieurs millions de dollars, repose sur l'expérience des "sherpas", les montagnards du Népal. Ils paient un lourd tribut pour accompagner des centaines d'alpinistes chaque année. Un tiers des morts dans l'Everest sont des grimpeurs népalais.

"Tenzing et Hillary nous ont ouvert les yeux et rendu le développement possible ici", avait déclaré Kanchha Sherpa à la chaîne locale YOHO TV en 2019, "la vie était très dure avant. Il n'y avait aucun moyen de gagner sa vie".

Témoin direct de la transformation de la région de l'Everest, Kanchha Sherpa a continué ses ascensions pendant deux décennies, jusqu'à ce que sa femme lui demande d'arrêter ses dangereux périple.

"Depuis (l'exploit sur) le sommet de l'Everest, le tourisme a augmenté de façon exponentielle", a-t-il déclaré selon son petit-fils, "grâce à cela, notre mode de vie a changé, tout comme nos revenus".

L'éducation des enfants sherpas est le bénéfice le plus significatif, a souligné l'ancien alpiniste.

"Ils ont désormais la possibilité d'étudier et peuvent, en conséquence, devenir ce qu'ils veulent, médecin, ingénieur ou scientifique comme mon petit-fils", a-t-il poursuivi.

"Je n'aurais jamais imaginé qu'une telle chose soit possible de mon temps. C'est un avantage de la croissance du tourisme et de l'alpinisme", a-t-il ajouté.

Le vieil homme dirige une fondation qui porte son nom, dédiée aux familles qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école.

Mais il redoute, malgré tout, que "la jeunesse sherpa soit trop influencée par la culture occidentale et oublie lentement la culture et la langue sherpa".

Les alpinistes népalais, issus pour la plupart de l'ethnie Sherpa, ont toujours accompagné les expéditions visant la conquête de l'Everest, et ce depuis la première tentative d'ascension du toit du monde dans les années 1920 par une équipe britannique.



L'industrie de l'alpinisme, pesant aujourd'hui plusieurs millions de dollars, repose sur l'expérience des "sherpas", les montagnards du Népal





# L'EN exemptée du 1<sup>er</sup> tour du tournoi féminin qualificatif aux JO-2024



La sélection nationale féminine de football a été exemptée du 1<sup>er</sup> tour du tournoi qualificatif aux Jeux olympiques (Paris-2024), a annoncé la Confédération africaine de la discipline (CAF).

"Le Maroc, la Zambie, la Tunisie, le Cameroun, le Nigeria, le Botswana et l'Afrique du Sud ont été dispensés de cette première étape, à la faveur de leur classement à la dernière CAN féminine disputée en 2022 au Maroc", souligne la CAF. Au 2<sup>ème</sup> tour, le Maroc rencontrera le vainqueur du duel Namibie/Guinée Equatoriale, poursuit-on.

Les rencontres du 1<sup>er</sup> tour se joueront du 10 au 18 juillet 2023. La deuxième étape aura lieu du 23 au 31 octobre 2023, tandis que le troisième round est prévu du 19 au 28 février 2024. Le quatrième et dernier tour sera disputé du 1<sup>er</sup> au 9 avril 2024.

Voici, par ailleurs, la combinaison du premier et du 2<sup>ème</sup> tours des éliminatoires du tournoi de football féminin des Jeux olympiques Paris-2024 (zone Afrique):

-- Premier tour : Guinée-Bissau vs Bénin, Guinée vs Ghana, Burkina Faso vs Mali, Côte d'Ivoire vs Sierra Leone Namibie vs Guinée Equatoriale Ouganda vs

Rwanda, Ethiopie vs Tchad, Congo vs Tanzanie Mozambique vs RD Congo

-- 2<sup>ème</sup> tour :

Vainqueur Guinée Bissau-Bénin vs vainqueur Guinée vs Ghana Vainqueur Burkina Faso-Mali vs Zambie Vainqueur Côte d'Ivoire-Sierra Leone vs Tunisie

Vainqueur Namibie-Guinée Equatoriale vs Maroc Vainqueur Ouganda-Rwanda vs Cameroun Vainqueur Ethiopie-Tchad vs Nigeria Vainqueur Congo-Tanzanie vs Botswana Vainqueur Mozambique-RD Congo vs Afrique du Sud.

## Mondial féminin de foot sans diffuseur

*"Trouver rapidement un arrangement"*

Cinq ministres européens ont appelé mercredi dans une déclaration commune à "trouver rapidement un arrangement" pour que le Mondial de football féminin (20 juillet-20 août) trouve un diffuseur.

"En raison du fort potentiel de cette compétition et des enjeux sportifs et sociétaux qui s'y rattachent, nous considérons qu'il est de notre devoir de mobiliser pleinement toutes les parties prenantes afin qu'elles parviennent à trouver rapidement un arrangement", plaident les ministres des Sports français, allemand, italien, espagnol et britannique dans ce texte publié à Paris.

Ces ministres se disent "conscients des intérêts légitimes et des contraintes budgétaires qui pèsent à la fois sur les ayants droit et les diffuseurs indépendants, qui ont besoin les uns comme les autres de modèles économiques viables" et disent "reconnaître également les contraintes d'organisation spécifiques qui sont susceptibles d'affecter la +valeur de marché+ des droits pour les diffuseurs européens (période et heures de retransmission)".

Interrogée mercredi sur ce sujet sur France 2, la ministre française des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, a jugé que "la Fifa devra probablement être moins gourmande et se rappeler qu'il y a des obstacles liés à la temporalité". Le Mondial féminin se déroule cet été en Australie et en Nouvelle-Zélande, qui comptent un décalage horaire très important avec l'Europe.

"L'exposition médiatique du sport féminin a en effet un impact très significatif sur le développement de la pratique sportive chez les femmes et les filles", écrivent aussi Nancy Faeser (Allemagne), Miquel Iceta I Llorens (Espagne), Andrea Abodi (Italie), Lucie Frazer (Royaume-Uni) et Amélie Oudéa-Castéra.

Dans un entretien accordé récemment à l'AFP, la secrétaire générale de la Fifa, Fatma Samoura, avait demandé aux chaînes de télévision, dont certaines sont réticentes en Europe à diffuser le Mondial féminin de "valoriser" cette compétition "à son juste prix".

"Si les offres continuent à ne pas être équitables (envers les femmes et le football féminin), nous serons contraints de ne pas diffuser la Coupe du monde féminine de la Fifa dans les +cinq grands+ pays européens", avait menacé le président de l'instance, Gianni Infantino, début mai sur Instagram.

## Olympiades de Paris

# Ils seront 10.000 à porter la flamme olympique en 2024

Ils seront 10.000 relayeurs à porter la flamme olympique qui traversera une soixantaine de départements français de mai à juillet 2024, ont expliqué mardi les organisateurs des JO de Paris lors d'une conférence de presse.

Les champions de natation Laure et Florent Manaudou ont été désignés pour être "les capitaines" de ce relais de la flamme des JO français, ainsi que Dimitri Pavadé (saut en longueur) et Mona Francis (paratriathlon), a-t-on appris mardi.

Coup d'envoi des JO, la flamme, allumée à Olympie en Grèce comme le veut la tradition, arrivera par la mer à Marseille à bord du trois-mâts Bélem le 8 mai 2024.

Elle entamera ensuite un parcours à travers la France jusqu'au 26 juillet 2024, soir d'ouverture des JO de Paris. Le président du comité d'organisation, Tony Estanguet, a bien précisé que le lieu d'allumage final n'était "pas arrêté" et "que la Tour Eiffel n'est pas arrêtée comme lieu d'allumage de la vasque".

Nouveauté pour cette édition française, le relais collectif: un groupe de 24 personnes, dont un seul porteur, pourra participer, pour repré-

senter, par exemple, une fédération sportive. Ils seront 3.000 en collectif et 7.000 en individuel, dont des personnes en situation de handicap, et à parité hommes-femmes, à partir de 15 ans.

Chaque relayeur portera la flamme pendant environ 4 minutes sur une distance de 200 mètres.

Un tiers des porteurs de flamme seront sélectionnés par le comité d'organisation et le mouvement sportif, un autre tiers par les parrains du relais de la flamme BPCE (banque et assurance) et Coca-Cola, un autre tiers par les autres partenaires des JO et les derniers 10% par les territoires accueillant la flamme.

Il pourra s'agir d'éducateurs sportifs, de grands champions, de personnalités d'un territoire, d'artisans ayant "un savoir-faire particulier" ou des gens "qui s'engagent".

BPCE lancera sa sélection le 1<sup>er</sup> juin et Coca en juillet. La grande majorité sera connue début 2024, mais le nom des grands champions et personnalités sera égrené au fil des mois, avec le secret ultra-gardé du dernier relayeur.

D'après les règles du CIO (comité international olympique), les personnalités élues en

exercice, ou les personnalités religieuses, ne peuvent pas porter la flamme.

Le parcours du relais dans le détail sera dévoilé le 23 juin. Il traversera 64 territoires français, 54 départements métropolitains, 5 territoires d'outre-mer et 5 territoires, comme Montpellier, des villes qui ont souhaité participer alors que les départements n'ont pas voulu. Certains départements avaient jugé prohibitif le coût de 180.000 euros.

Interrogé sur la sécurité autour du relais, le Cojo a expliqué qu'il y aurait "une bulle itinérante" autour de la flamme assurée par l'Etat (gendarmerie, police), à laquelle s'ajoutent sur chaque territoire des forces de sécurité locales supplémentaires.

Pour les derniers JO d'été en 2021, le relais de la flamme olympique avait été banni de la voie publique dans de nombreux départements, y compris à Tokyo, du fait du Covid. Aux JO de Londres en 2012, 8.000 personnes s'étaient relayées.

Le relais de la flamme des Jeux paralympiques, qui arrivera le 28 août à Paris, pour l'ouverture des Jeux paralympiques, comportera 1.000 relayeurs, et sera plus court.

## 70 ans après sa conquête, la cime de l'Everest attire toujours

Depuis que l'Everest a été vaincu pour la première fois il y a 70 ans par Edmund Hillary et Tenzing Norgay Sherpa, des milliers d'alpinistes ont tenté de suivre leurs pas et se sont lancés à la conquête du toit du monde.

Le trek de huit jours pour atteindre le camp de base de l'Everest figure parmi les randonnées les plus populaires du Népal. Chaque année, ce sont des dizaines de milliers de touristes qui arpentent ce chemin.

A l'époque de l'expédition de 1953, de petits villages agricoles peuplaient encore la région. Ces derniers ont depuis été remplacés par d'importants complexes hôteliers, des magasins d'équipement et des maisons de thé, qui alimentent toute une économie locale.

Le long de la route qui mène à l'Everest, les Sherpas et autres peuples d'Himalaya ont également ouvert des restaurants et des maisons d'hôtes.

Dans la région, l'alpinisme fait vivre des hommes et des femmes depuis trois générations. Un secteur d'activité bien plus lucratif que l'agriculture ou l'élevage de vaches.

Au cours d'une saison d'escalade, qui dure environ trois mois, un guide expérimenté peut espérer gagner jusqu'à 10.000 dollars (9.300 euros), soit plu-

sieurs fois le revenu annuel moyen népalais.

Guide de montagne retraité, Phurba Tashi Sherpa est né dans le village de Khumjung, à une dizaine de kilomètres du camp de base de l'Everest. Durant toute son enfance, il a observé son père et ses oncles partir en montagne pour y accompagner des expéditions.

Dans leur sillage, ce dernier a conquis 21 fois l'Everest. "Il n'y avait que quelques expéditions" par an, se souvient Phurba Tashi Sherpa.

Depuis, leur nombre a connu une spectaculaire hausse, générant ainsi "une augmentation des revenus", souligne cet ancien guide de haute montagne. "Cela a contribué à l'amélioration de nos modes de vie ici".

Les alpinistes népalais, issus pour la plupart de l'ethnie Sherpa, ont toujours accompagné les expéditions visant la conquête de l'Everest, et ce depuis la première tentative d'ascension du toit du monde dans les années 1920 par une équipe britannique.

Aujourd'hui, le terme "sherpas" désigne plus généralement les guides de haute montagne de l'Himalaya, qui fixent les cordes, réparent les échelles et transportent la nourriture et l'équipe-



ment des alpinistes venus de l'étranger.

Longtemps restés dans l'ombre des grimpeurs occidentaux, les sherpas ont récemment connu la lumière, grâce aux exploits d'une jeune génération d'alpinistes népalais, qui a révélé au grand jour le rôle clé de ces guides de haute montagne.

Dans une interview avec l'AFP, en 2021, le célèbre alpiniste italien Reinhold Messner avait ainsi souligné une ascension bien méritée. "C'est une évolution", avait-il insisté. "Et c'est également im-

portant pour l'économie du pays".

Chaque année, la région du Khumbu (est), qui ouvre la marche vers le toit du monde, accueille plus de 50.000 randonneurs.

"C'est un cadeau des montagnes et nous devons remercier le premier des sommets (l'Everest, ndr) d'avoir ouvert la région au tourisme", estime Mingma Chhiri Sherpa, maire du village de Khumbu Pasanglhamu.

Afin d'aider la communauté avec laquelle il travaillait, l'alpiniste néo-zélan-

dais Edmund Hillary a financé la première école de cette région. Située dans le village de Khumjung, il y aurait même transporté du bois pour aider à sa construction.

Ang Tsering Sherpa, un des premiers élèves de l'école, est désormais propriétaire d'une agence spécialisée dans les expéditions himalayennes.

"C'est grâce à l'alpinisme que les jeunes Sherpas ont aujourd'hui un niveau d'éducation plus élevé", estime-t-il. "Cela a apporté une vague de prospérité économique".

Actuellement, plus de 10% des Népalais travaillent dans le secteur du tourisme. Les permis d'ascension de l'Everest ont rapporté cette année plus de 5 millions de dollars (4,6 millions d'euros) au gouvernement népalais, à raison de 11.000 dollars (près de 10.000 euros) par alpiniste étranger.

Selon le glaciologue Tenzing Chogyal Sherpa, dont le grand-père Kancho Sherpa faisait partie de l'expédition de 1953, l'accès à l'éducation a ouvert de nouvelles perspectives aux jeunes Sherpas. "Un Sherpa peut désormais être médecin, ingénieur ou homme d'affaires, tout ce qu'il veut. C'est une très bonne chose", juge-t-il. "Et s'ils veulent devenir alpinistes, ils le peuvent".

### Recettes

## Gâteaux aux fruits



#### Ingrédients :

Fruits et noix  
250 ml (1 tasse) de fruits confits mélangés  
125 ml (1/2 tasse) de cerises rouges confites entières et dénoyautées  
125 ml (1/2 tasse) de dattes séchées, dénoyautées et coupées en deux  
125 ml (1/2 tasse) de raisins secs  
125 ml (1/2 tasse) de canneberges séchées  
125 ml (1/2 tasse) de demi-pacanes  
125 ml (1/2 tasse) d'amandes entières blanchies ou non

#### Gâteaux

180 ml (3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie  
1 ml (1/4 c. à thé) de bicarbonate de soude  
1 ml (1/4 c. à thé) de sel  
1 ml (1/4 c. à thé) de cannelle moulue  
1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulue  
125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé, ramolli  
125 ml (1/2 tasse) de cassonade  
2 oeufs  
250 ml (1 tasse) de cognac ou de Grand Marnier, environ

#### Préparation :

Fruits et noix  
Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Réserver.

#### Gâteaux

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beur-

rer trois moules à pain d'environ 15 x 7,5 cm (6 x 3 po) et les tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.

Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate, le sel et les épices. Réserver.

Dans un autre bol, crémier le beurre avec la cassonade au batteur électrique. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. À basse vitesse, incorporer les ingrédients secs.

À l'aide d'une spatule, incorporer le mélange de fruits et de noix à la pâte. Répartir dans les moules et cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.

Badigeonner les gâteaux avec 30 ml (2 c. à soupe) de cognac ou de Grand Marnier. Répéter l'opération deux fois par semaine pendant un mois. Garder au frais dans un contenant ou un sac à fermeture hermétique jusqu'au moment de servir.

Trancher les gâteaux finement.

## Les courants océaniques profonds ralentissent plus tôt que prévu

Le ralentissement des courants océaniques profonds, causé par la fonte des glaces de l'Antarctique, arrive plus tôt que prévu: selon une nouvelle étude, il se produit des décennies "en avance sur le calendrier", menaçant la vie marine et risquant d'accélérer le réchauffement climatique.

De longue date, les scientifiques ont averti qu'une accélération de la fonte des glaces antarctiques et de la hausse des températures, entraînée par l'émission des gaz à effet de serre d'origine humaine, devrait avoir un effet significatif sur le réseau mondial des courants océaniques qui transportent les nutriments, l'oxygène et le carbone.

Une étude antérieure, utilisant des modèles informatiques, avait ainsi suggéré que la circulation des eaux dans les parties les plus profondes des océans ralentirait de 40% d'ici 2050 si les émissions restaient élevées.

Mais l'étude publiée jeudi dans Nature Climate Change, basée elle en grande partie sur des données d'observations recueillies par des centaines de scientifiques au fil des décennies, montre que ce processus a en fait déjà ralenti de 30% entre les années 1990 et 2010.

"Nos données montrent que les impacts du changement climatique sont en avance sur le calendrier", a déclaré Kathryn Gunn, de l'agence scientifique australienne CSIRO et de l'université britannique de Southampton.

"D'une certaine manière, le fait que cela se produise n'est pas surprenant. Mais le timing lui l'est" davantage, a souligné la scientifique.

Les implications pourraient être importantes, l'océan profond de l'Antarctique agissant comme une "pompe" clé pour le réseau mondial des courants océaniques.

"Quand la circulation océanique ralentit, il reste plus de dioxyde de carbone et de chaleur dans l'atmosphère, ce qui accélère le réchauffement climatique", a expliqué Mme Gunn à l'AFP.

Les océans sont un régulateur crucial du climat absorbant de larges quantités de carbone additionnel que les humains ont relâché dans l'atmosphère depuis le milieu des années 1800, ainsi que plus de 90% de l'augmentation de la chaleur terrestre. Les températures à la surface de la mer ont considérablement augmenté - atteignant de nouveaux records plus tôt cette année - tandis que le réchauffement fait également fondre les calottes glaciaires dans les régions polaires, déversant d'énormes quantités d'eau douce dans l'océan. Cela perturbe une fonction vitale essentielle pour la vie marine.

L'étude de Nature Climate Change révèle que l'oxygène atteignant l'océan profond a diminué.

Ces pertes d'oxygène peuvent perturber la biodiversité, forçant "les animaux des profondeurs océaniques à se réfugier dans d'autres régions ou à adapter leur comportement".

Mais au-delà de perturber la faune, les changements apportés à ces pompes océaniques clés devraient également réduire la quantité de carbone que l'océan peut absorber et remonter à la surface le carbone qui a été stocké dans les profondeurs de l'océan pendant des centaines de milliers d'années.

